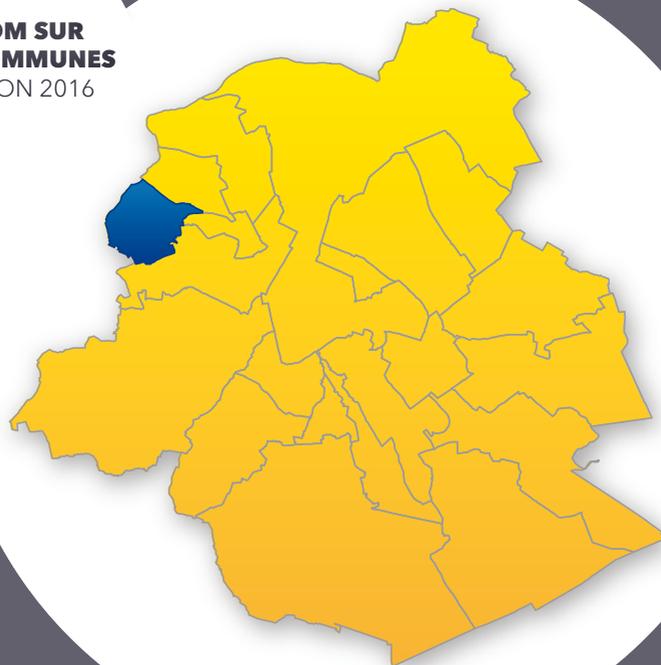




**ZOOM SUR
LES COMMUNES**
ÉDITION 2016



zoom sur

BERCHEM-SAINTE-AGATHE



OBSERVATOIRE DE
LA SANTÉ ET DU SOCIAL
DE BRUXELLES



OBSERVATORIUM
VOOR GEZONDHEID EN
WELZIJN BRUSSEL



COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE
GEMEENSCHAPPELIJKE GEMEENSCHAPSCOMMISSIE



INSTITUT DE RECHERCHES
INTERDISCIPLINAIRES SUR BRUXELLES
UNIVERSITÉ SAINT-LOUIS - BRUXELLES



UNIVERSITÉ SAINT-LOUIS - BRUXELLES

Réalisation

Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse
Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale
Institut de recherches interdisciplinaires sur Bruxelles, Université
Saint-Louis - Bruxelles (direction : Benjamin WAYENS)

Traduction

Brussels Translation

Mise en page

Centre de Diffusion de la Culture Sanitaire asbl :
Nathalie DA COSTA MAYA

Pour plus d'informations

Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse

Roger KALENGA-MPALA
Perspective
Rue de Namur, 59 – 1000 Bruxelles
ibsa@perspective.brussels – www.ibsa.brussels

Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale

Marion ENGLERT et Sarah LUYTEN
Commission communautaire commune
183 avenue Louise – 1050 Bruxelles
observat@ccc.irisnet.be – www.observatbru.be

Dépôt légal

D/2016/9334/15
D/2016/6374/263

Reproduction autorisée moyennant mention de la source :

Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse et
Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale
(Commission communautaire commune), 2016,
Zoom sur les communes : Berchem-Sainte-Agathe.

Dit document is eveneens beschikbaar in het Nederlands.

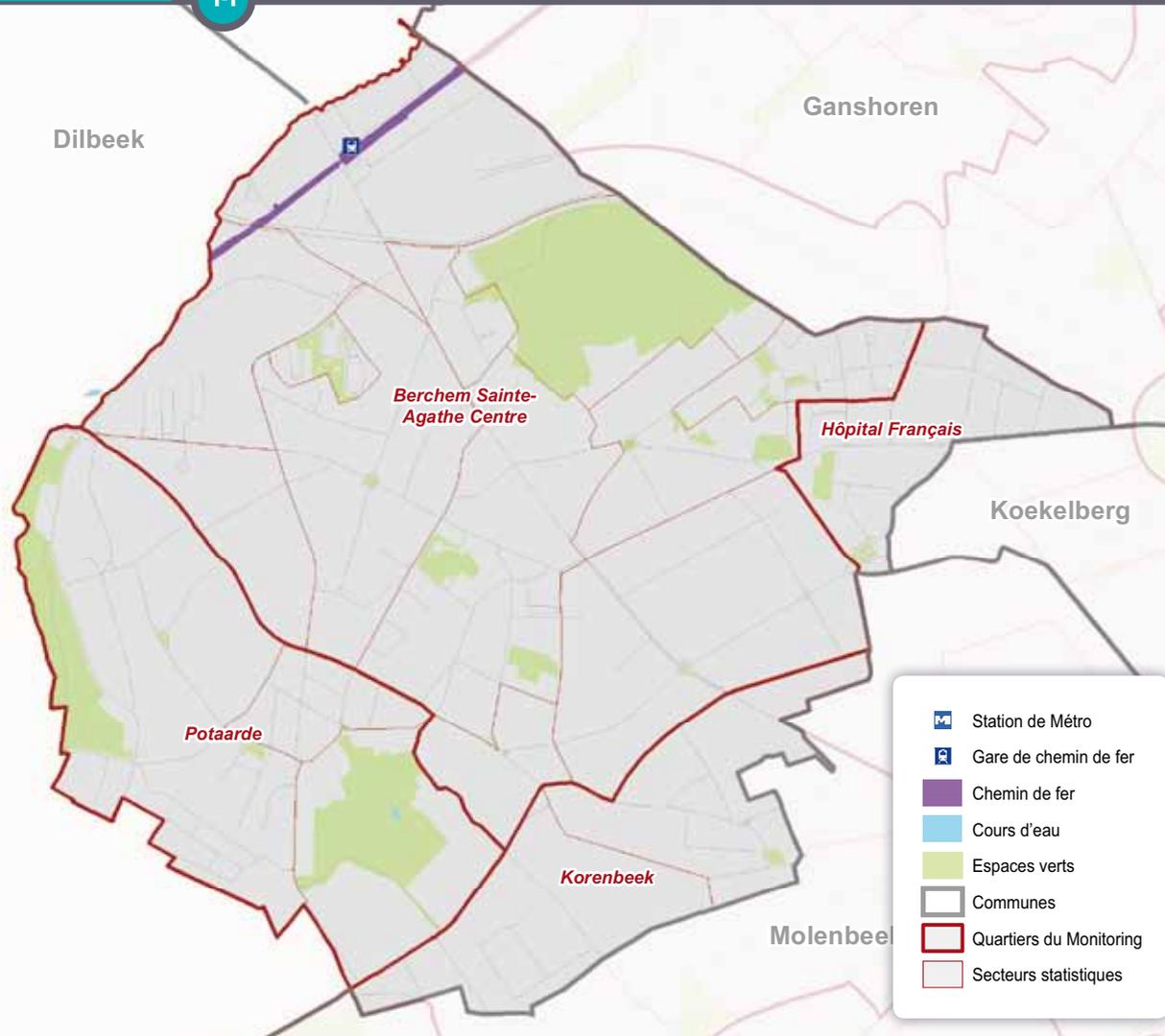
1. BERCHEM-SAINTE-AGATHE ET SES HABITANTS EN QUELQUES MOTS	4
2. POPULATION	9
2.1. Évolution et mouvement de la population	9
2.2. Structure par âge et sexe	10
2.3. Nationalités	12
2.4. Ménages	13
3. PETITE ENFANCE	14
3.1. Évolution du nombre d'enfants de moins de 3 ans	14
3.2. Offre d'accueil : taux de couverture et accessibilité	14
4. ENSEIGNEMENT	16
4.1. Évolution de la population âgée de 3 à 17 ans	16
4.2. Population scolaire : niveau, lieu de scolarité et forme d'enseignement	17
4.3. Retard scolaire	18
5. MARCHÉ DU TRAVAIL	19
5.1. Position socioéconomique de la population	19
5.2. Taux d'activité, d'emploi et de chômage	20
5.3. Profil des demandeurs d'emploi inoccupés	21
5.4. Travailleurs à temps partiel	21
6. ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE	22
6.1. Emploi intérieur	22
6.2. Entreprises	23
6.3. Évolution 2006-2013	24

7. REVENUS	25
7.1. Revenus fiscaux	25
7.2. Personnes vivant avec une allocation	28
7.3. Bénéficiaires de l'intervention majorée (BIM)	29
8. FINANCES COMMUNALES	30
8.1. Indicateurs clés sur les finances communales	30
8.2. Structure des principales recettes et dépenses ordinaires	31
8.3. Investissements	32
9. LOGEMENT	33
9.1. Caractéristiques du parc de logements	33
9.2. Parc de logements sociaux	35
9.3. Loyers et prix de ventes immobilières	35
10. SANTÉ	36
10.1. Santé des nouveau-nés	36
10.2. État de santé général	38
GLOSSAIRE	40
ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS	44
POUR EN SAVOIR PLUS	45

1. BERCHEM-SAINTE-AGATHE ET SES HABITANTS EN QUELQUES MOTS¹

1-1

Carte de repérage de Berchem-Sainte-Agathe



PAYSAGE ET STRUCTURE URBANISTIQUE DU TERRITOIRE COMMUNAL

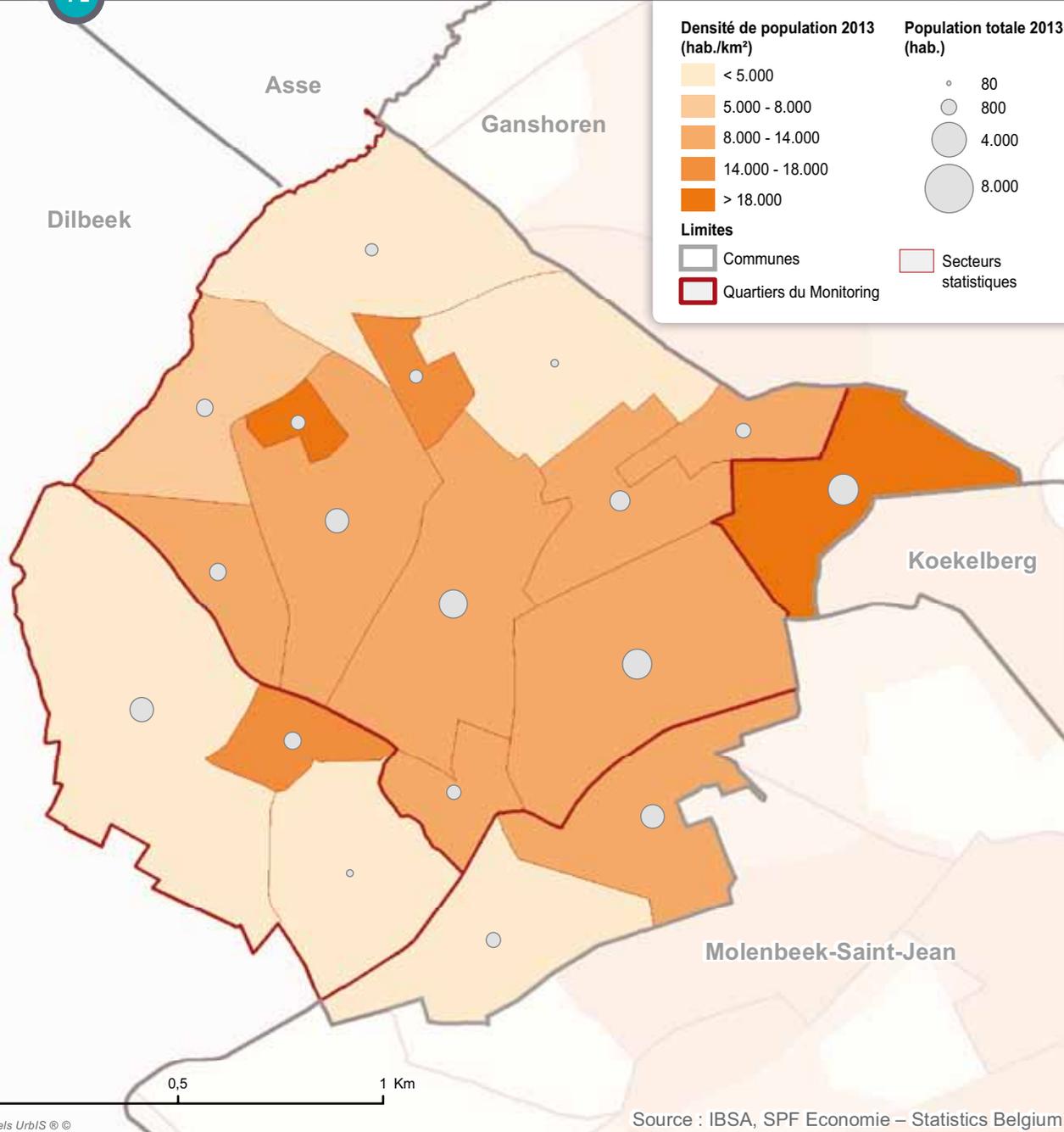
Berchem-Sainte-Agathe (2,9 km², 2 % du territoire régional) est une commune située au nord-ouest de la Région bruxelloise. Elle est bordée à l'ouest par Dilbeek et Asse (Région flamande), au nord-est par Ganshoren, à l'est par Koekelberg et au sud par Molenbeek-Saint-Jean. La commune est traversée par deux axes routiers importants : la chaussée de Gand et l'avenue Charles-Quint.

La **carte de repérage 1-1** permet de visualiser les découpages statistiques, à savoir les **secteurs statistiques**² et les **quartiers** du monitoring des Quartiers. La commune de Berchem-Sainte-Agathe compte quatre quartiers : Berchem-Sainte-Agathe Centre, Potaarde, Hôpital Français (à cheval sur Berchem-Sainte-Agathe, Koekelberg et Molenbeek-Saint-Jean) et Korenbeek (à cheval sur Berchem-Sainte-Agathe et Molenbeek-Saint-Jean).

¹ Une bibliographie sélective est reprise en fin de document page 45.

² Les mots en bleu sont définis dans le glossaire se trouvant à la fin du document.

1-2

Densité de population par secteur statistique, Berchem-Sainte-Agathe, 1^{er} janvier 2013

La majeure partie de la population se concentre autour du centre historique de la commune et à l'est de ce dernier, dans le quartier de l'ancien Hôpital Français (aujourd'hui Centre Hospitalier Valida) et du plateau de la Basilique, en partie situé sur le territoire de la commune 1-2.

L'**espace public** a fait l'objet de rénovations importantes au cours de ces dernières années, avec notamment le réaménagement de la Place Schweitzer dans le centre et de la gare au nord. Un nouveau parc a été aménagé sur la Place de l'Initiative, et les principaux axes routiers et avenues ont été rénovés. Par ailleurs, les espaces verts et les pistes cyclables de la commune ont été reliés à la Promenade Verte, améliorant ainsi la jonction avec la commune voisine de Dilbeek (notamment à hauteur du « Thaborberg »). Enfin, des investissements sont consentis notamment dans le développement d'infrastructures sportives et scolaires, de centres de services pour personnes âgées et dans la création ou la rénovation d'infrastructures socioculturelles.

La commune, au caractère résidentiel, fait partie de la **deuxième couronne** de la Région. L'urbanisation ayant débuté après la Première Guerre mondiale, la quasi-totalité des logements ont été construits après 1920 et près d'un quart, après 1980. À noter que les maisons sont surreprésentées dans la commune (à l'inverse des appartements). La commune est plutôt verte, rappelant son aspect rural de l'époque.

La structure **paysagère et urbanistique** de la commune peut être divisée en trois parties : le plateau du Zavelenberg abritant l'ancien centre villageois au nord, la partie basse située dans la vallée du Molenbeek au sud, et la partie proche de la Basilique de Koekelberg à l'est.

Le plateau du Zavelenberg et le centre historique

Le plateau du Zavelenberg, dans le nord de la commune, a conservé son aspect rural et s'étend aujourd'hui en face du centre commercial BasiliX (situé entre le tronçon très fréquenté de l'avenue Charles-Quint et la zone industrielle qui s'est progressivement développée autour de la gare de Berchem-

Sainte-Agathe). Le Zavelenberg forme un vaste **espace vert** de haute valeur biologique, disposant à la fois du statut de réserve naturelle et de site classé. Cette zone naturelle est également traversée par la Promenade Verte.

Dans le **quartier** Berchem-Sainte-Agathe Centre, autour de la Place Schweitzer, l'**urbanisation** a débuté vers la fin du 19^e siècle, initialement sous la forme de quelques résidences secondaires, et s'est accélérée après la Première Guerre mondiale. Le parc de logements se compose actuellement d'appartements, de maisons mitoyennes et bel-étages et de villas.

Le réaménagement du quartier de la gare, désormais baptisé le site de «La Porte d'Ostende», a débuté depuis plusieurs années. Une centaine de nouveaux logements et des bureaux supplémentaires ont été créés dans le cadre de ce projet immobilier. En outre, la gare est appelée à devenir l'une des plaques tournantes du Réseau Express Régional (RER).

Partie basse située dans la vallée du Molenbeek

Cette partie comprend les **quartiers résidentiels** Potaarde et Korenbeek, situés dans le sud de la commune. Moins densément peuplés, ils comptent aussi, en comparaison avec l'est de la commune, davantage de maisons à trois façades et unifamiliales. On y retrouve des espaces verts, comme le Hoogveld et le Bois du Wilder (à côté du cimetière de Berchem-Sainte-Agathe).

Quartiers de l'est bordant le plateau de la Basilique de Koekelberg

La partie est de la commune jouxte la Basilique de Koekelberg et est principalement constituée par des maisons unifamiliales (maisons bel-étages et mitoyennes). On y trouve également des immeubles à appartements, généralement de petite taille. Les rues ont conservé un caractère vert et le quartier se trouve à proximité du parc Elisabeth qui entoure la Basilique de Koekelberg. La rénovation complète et l'extension de l'ancien Hôpital Français ont donné naissance à un centre de réadaptation neuro-locomotrice et gériatrique (le Centre Hospitalier Valida), le plus important de la Région bruxelloise. Celui-ci accueille notamment un grand nombre de patients des communes de la périphérie.

Les quartiers de logements sociaux

En proportion du nombre de ménages, Berchem-Sainte-Agathe dispose d'un parc un peu plus important de logements sociaux (8 logements sociaux pour 100 ménages privés) qu'à l'échelle régionale (7 pour 100). La Cité Moderne, située dans le nord-

est de la commune, comprend une cité-jardin datant de l'entre-deux-guerres avec des logements anciens nécessitant des rénovations, mêlés à d'autres plus récents qui s'étendent dans le **secteur** du Molenberg. Aux abords du ring de Bruxelles, dans l'ouest de la commune, les immeubles d'appartements du Hunderenveld complètent également l'offre de logements sociaux sur le territoire.

LES HABITANTS ET LEURS CARACTÉRISTIQUES

Profil démographique

La **population** a crû de manière ininterrompue depuis la fin du 19^e siècle, excepté durant les deux guerres mondiales, pour atteindre son maximum vers 1970 (environ 19 000 habitants). Ensuite, après une stagnation jusqu'à la fin des années 1990, la croissance de la population reprend de façon significative. De 2005 à 2015, la population de Berchem-Sainte-Agathe a augmenté de 20 % pour atteindre 23 927 habitants au 1^{er} janvier 2015, soit 2 % de la population de la Région.

La commune a connu un **rajeunissement** important de sa population : entre 2005 et 2015, la part des moins de 18 ans dans la population a augmenté et celle des plus de 65 ans a diminué. Plus particulièrement, le nombre d'enfants de moins de trois ans a augmenté de près de 50 % en dix ans. Le rajeunissement de la population est plus rapide à Berchem-Sainte-Agathe qu'à l'échelle de la Région bruxelloise. En 2015, près d'un habitant sur quatre est âgé de moins de 18 ans dans la commune, une proportion supérieure à la moyenne régionale. La population jeune est répartie dans l'ensemble de la commune, et est légèrement plus importante dans la partie nord du territoire. La part des personnes âgées (65 ans et plus) reste toutefois plus élevée à Berchem-Sainte-Agathe (près d'une personne sur six) qu'à l'échelle régionale et l'âge moyen est de 39 ans.

Concernant la **structure des ménages**, les isolés sont, en proportion, moins nombreux dans la commune (où ils représentent un peu plus d'un tiers des ménages) qu'à l'échelle régionale. Les familles avec enfants sont quant à elles proportionnellement plus nombreuses à Berchem-Sainte-Agathe, et leur nombre a augmenté de façon importante entre 2005 et 2015. Les familles nombreuses constituent une part significative des ménages dans la commune. La part des familles monoparentales est également supérieure à la moyenne régionale, en particulier dans les quartiers de logements sociaux. Les couples sans enfants sont eux aussi surreprésentés, bien que leur part soit en baisse au cours des dix dernières années.

Les personnes de **nationalité étrangère** représentent un peu moins d'un cinquième de la population de la commune, une proportion en augmentation mais qui reste toutefois inférieure à la moyenne régionale. Parmi les personnes de nationalité étrangère, les ressortissants de pays ayant récemment adhéré à l'Union européenne (UE-13) sont surreprésentés par rapport à la moyenne régionale, de même que les ressortissants de pays africains. Par contre, les ressortissants des pays de l'UE-15 sont sous-représentés au sein de la population de nationalité étrangère à Berchem-Sainte-Agathe.

Entre 2005 et 2015, le nombre de Roumains et, dans une moindre mesure, de Polonais a augmenté de façon significative. En 2015, les Roumains et Polonais représentent respectivement le 1^{er} et le 6^{ème} groupe le plus important de personnes de nationalité étrangère à Berchem-Sainte-Agathe. Les Marocains constituent le 2^{ème} groupe de personnes de nationalité étrangère dans la commune et leur nombre évolue également à la hausse sur la période, en partie sous l'effet d'une migration en provenance du [croissant pauvre](#)³.

Profil socio-économique

Berchem-Sainte-Agathe abrite une population principalement composée par la classe moyenne et, dans une moindre mesure, la classe aisée. Le **revenu moyen** y est supérieur à la moyenne bruxelloise. Cependant, les revenus sont nettement moins élevés dans les quartiers de logements sociaux (Hunderenveld et Cité Moderne) et dans le quartier de la gare.

Les personnes qui vivent avec un **salaires** faible tout comme celles qui vivent avec un revenu de remplacement ou une allocation d'aide sociale sont proportionnellement moins nombreuses dans la commune par rapport à la moyenne régionale. Néanmoins, plus d'une personne de 18 à 64 ans sur dix vit avec une **allocation de chômage**. La part des bénéficiaires du [revenu d'intégration sociale](#) (ou [équivalent](#)) a augmenté entre 2005 et 2014 pour atteindre 2,5 % chez les personnes de 18-64 ans et 5,4 % chez les jeunes (des pourcentages qui restent toutefois nettement inférieurs à la moyenne régionale). En outre, près d'une personne sur quatre est [bénéficiaire de l'intervention majorée](#) pour l'assurance soins de santé et, parmi les jeunes de moins de 18 ans, un sur trois est concerné.

Le [taux d'activité](#) dans la commune est élevé pour toutes les tranches d'âge et dépasse la moyenne régionale, et ce tant pour les hommes que les femmes. Cependant, il existe

des inégalités spatiales au sein de la commune, les taux d'activité étant inférieurs dans les quartiers de logements sociaux.

Près d'un cinquième des actifs sont au **chômage**, une proportion importante mais légèrement inférieure à la moyenne bruxelloise. Ici encore les écarts entre les quartiers de logements sociaux et les autres quartiers de la commune sont très importants. Enfin, un jeune (15-24 ans) actif sur trois est au chômage à Berchem-Sainte-Agathe.

Concernant l'[emploi intérieur](#), la proportion de postes d'ouvriers dans la commune (près d'un quart des postes salariés) est plus importante qu'au niveau régional. Les secteurs les plus importants en termes de nombre de postes sont ceux du commerce et des transports (notamment du fait de la présence du centre commercial Basilix) et de la santé humaine et action sociale (en lien avec la présence du Centre Hospitalier Valida).

La combinaison d'une proportion croissante de personnes précarisées (bien qu'encore inférieure à la moyenne régionale) et d'une hausse du [taux de natalité](#) conduisent à un nombre non négligeable d'**enfants** naissant dans un ménage sans revenu du travail (un sur cinq). Depuis 2014, le taux de couverture en **milieux d'accueil de la petite enfance** est proche de la moyenne régionale, avec environ une place pour trois enfants de moins de 3 ans. Le taux de couverture est plus élevé au nord de la commune qu'à l'est et au sud.

En comparaison avec la Région bruxelloise, les jeunes de Berchem-Sainte-Agathe suivent un peu plus fréquemment l'**enseignement** secondaire général et moins l'enseignement professionnel. La part d'élèves du secondaire présentant un **retard scolaire** d'au moins deux ans est non négligeable (21 % des filles et 28 % des garçons) mais légèrement inférieure à la moyenne régionale.

De manière générale, les **loyers** et le **prix de l'immobilier** restent en moyenne plus bas à Berchem-Sainte-Agathe qu'au niveau de la Région. Plus de la moitié des logements sont occupés par leur propriétaire (une proportion nettement supérieure à la moyenne régionale).

Au niveau des **finances communales**, le résultat ordinaire des comptes de la commune présentait un déficit en 2013. Cependant, la commune affiche un résultat cumulé positif depuis de nombreuses années, en partie grâce à l'aide du Fonds Régional bruxellois de Refinancement des Trésoreries Communales (FRBRTC). La source principale des recettes communales provient des additionnels au précompte immobilier et à l'impôt des personnes physiques.

3 Schoonvaere, Q. (2014), *Belgique-Maroc. 50 années de migration. Étude démographique de la population d'origine marocaine en Belgique*. Centre fédéral Migration, Demo, Bruxelles.

Santé des habitants

En 2012, l'**espérance de vie** à Berchem-Sainte-Agathe atteint 83 ans pour les femmes et 78 pour les hommes. L'**espérance de vie** des habitants de Berchem-Sainte-Agathe est proche de celle enregistrée au niveau de la Région bruxelloise, alors qu'elle était inférieure durant la première moitié des années 2000.

La santé dépend de nombreux facteurs dont les styles de vie, l'environnement physique (conditions de travail, de logements) et social (support social et familial), l'accès et la qualité des soins, etc. Le statut social, de par ses liens avec tous les autres déterminants, est un déterminant très important de l'état de santé.

ENJEUX

Plusieurs enjeux se dégagent de l'aperçu statistique de la commune de Berchem-Sainte-Agathe.

Plus de jeunes et de diversité, mais les personnes âgées restent nombreuses

Entre 2005 et 2015, la **population** a augmenté de façon significative à Berchem-Sainte-Agathe, et s'est de plus en plus **internationalisée**. Le nombre de naissances a augmenté et la structure d'âge s'est considérablement **rajeunie** de manière générale. Le nombre de familles avec enfants est en hausse, ce qui implique de nombreux défis en termes d'infrastructures publiques, d'offre de logements adaptés, mais également d'offre de milieux d'accueil pour la petite enfance et d'enseignement (notamment dans un contexte de manque d'écoles secondaires au sein de la commune).

En parallèle, Berchem-Sainte-Agathe abrite encore un nombre relativement important de **personnes âgées** (65 ans et plus), à l'instar des autres communes de **deuxième couronne**. Bien que la part de cette population ait diminué dans la commune ces dernières années au profit des jeunes, elle reste supérieure à la moyenne régionale. De plus, la part des personnes très âgées (85-89 ans) parmi la population de 65 ans et plus a augmenté – comme c'est le cas d'ailleurs au niveau régional – ce qui implique d'assurer une offre de services et d'infrastructures adaptée.

Entre classe moyenne et population précarisée

La population de Berchem-Sainte-Agathe se compose en grande partie de classes moyennes. Cependant, la situation des habitants de Berchem-Sainte-Agathe sur le marché de l'emploi apparaît moins favorable qu'autrefois et la part de bénéficiaires du **revenu d'intégration sociale** tend à augmenter. Cela implique de répondre à de nouveaux besoins dans la commune. Par ailleurs, le mouvement migratoire des familles avec enfants en provenance du **croissant pauvre**⁴ pourrait contribuer à accroître la présence de groupes vulnérables, tant sur le marché immobilier privé que social. Enfin, l'évolution à la hausse de la part des **jeunes adultes** dans la population constitue un enjeu important en termes de formation, d'aide sociale et d'insertion sur le marché de l'emploi.

Politique de rénovation urbaine

La rénovation du quartier de la gare et son intégration dans la structure métropolitaine constitue un enjeu important pour la commune (notamment en termes de collaboration intercommunale et interrégionale). Le caractère résidentiel de la commune et la saturation du marché des bureaux bruxellois impliquent de veiller à limiter la multiplication des complexes de bureaux. À noter que les projets d'extension du ring de Bruxelles représentent un enjeu important pour la commune car ils pourraient avoir un impact sur son environnement (notamment en termes de qualité de l'air).

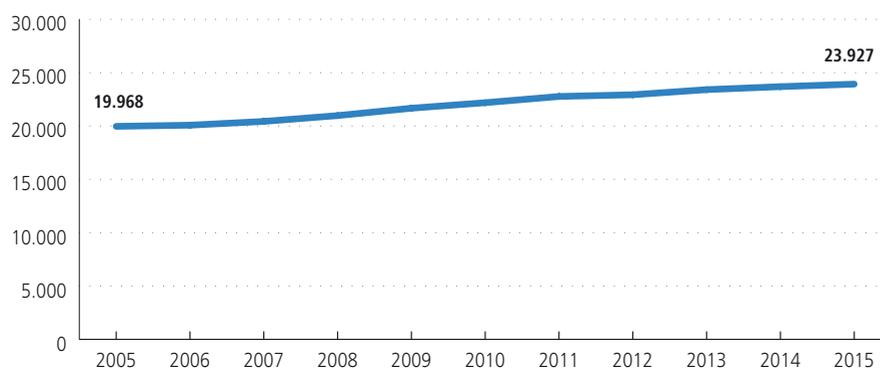
4 Van Hamme, G. (Dir.), Grippa, T., Marissal, P., May, X., Wertz, I. & Loopmans, M. (2015), *Analyse dynamique des quartiers en difficulté dans les régions urbaines belges*. ULB – IGEAT. KULeuven – Department of Earth and Environmental Sciences. SPP Intégration sociale.

2. POPULATION

2.1. ÉVOLUTION ET MOUVEMENT DE LA POPULATION

Au 1^{er} janvier 2015, la commune de Berchem-Sainte-Agathe compte officiellement 23 927 habitants, soit 2 % de la population en Région bruxelloise ²⁻¹. La densité de population y est relativement élevée (8 112 habitants par km², contre 7 282 à l'échelle régionale). Entre 2005 et 2015, Berchem-Sainte-Agathe a connu une croissance soutenue de sa population : elle a augmenté de 20 %, contre 17 % au niveau de la Région. Cela correspond à un taux de croissance annuel moyen de 1,8 % à dans la commune, contre 1,6 % en Région bruxelloise.

2-1 Évolution annuelle de la population, Berchem-Sainte-Agathe, 1^{er} janvier 2005-2015



Source : IBSA, SPF Economie - Statistics Belgium

En 2014, la population de Berchem-Sainte-Agathe a crû à un rythme similaire à celui de la Région (+1 %). L'évolution de la population résulte de la combinaison de trois facteurs : le solde naturel, le solde migratoire interne et le solde migratoire international

²⁻²

2-2 Mouvement de la population	Berchem-Sainte-Agathe		Région bruxelloise	
	Nombre		Nombre	
Mouvement naturel				
Naissances (2014)	395	16,6 ‰	18.514	15,8 ‰
Décès (2014)	216	9,1 ‰	9.032	7,7 ‰
Solde naturel (2014)	179	7,5 ‰	9.482	8,1 ‰
Mouvement migratoire				
Solde migratoire interne (2014)	-57	-2,4 ‰	-13.420	-11,5 ‰
Solde migratoire international (2014)	124	5,2 ‰	16.106	13,8 ‰
Croissance totale (y compris l'ajustement statistique)				
Croissance annuelle de la population totale (2014)	237	1,0 %	11.687	1,0 %
Taux de croissance annuelle moyenne de la population totale (2005-2014)		1,8 %		1,6 %
Source : IBSA, SPF Economie - Statistics Belgium				
Note : L'ajustement statistique inclut les modifications ayant été enregistrées tardivement (après le 1 ^{er} mars de l'année suivante).				

Le **solde naturel** (le nombre de naissances moins le nombre de décès) en proportion de la population est positif à Berchem-Sainte-Agathe (7,5 ‰) et légèrement inférieur au solde naturel régional (8,1 ‰). Le **taux de natalité** (16,6 ‰) et le taux de mortalité (9,1 ‰) sont légèrement supérieurs à Berchem-Sainte-Agathe en comparaison avec la Région (respectivement 15,8 ‰ et 7,7 ‰).

Comme dans la plupart des communes bruxelloises à l'exception de cinq communes aisées, le **solde migratoire interne** est négatif à Berchem-Sainte-Agathe car le nombre de personnes en provenance d'une autre commune belge qui sont venues s'installer à Berchem-Sainte-Agathe (1 912) est inférieur au nombre de personnes qui ont quitté la commune pour s'installer ailleurs en Belgique (1 969) en 2014.

Le **solde migratoire international** est positif, à l'instar de la grande majorité des communes bruxelloises, car le nombre de personnes qui sont venues de l'étranger et se sont installées à Berchem-Sainte-Agathe (388) dépasse le nombre de celles qui ont quitté la commune pour s'installer à l'étranger (264)⁵.

Outre la **population officielle**, chaque commune compte aussi un certain nombre de personnes qui y habitent mais ne sont pas comptabilisées dans la population officielle (demandeurs d'asile, étrangers en situation irrégulière, diplomates et membres de leurs ménages, ...). À noter que concernant spécifiquement les naissances et les décès, les données des **Bulletins statistiques de naissance et de décès** permettent de compléter utilement les données de population officielle car elles incluent l'ensemble des personnes nées et décédées et pas seulement celles qui y résident officiellement, cf. chapitre Santé.

2.2. STRUCTURE PAR ÂGE ET SEXE

La structure d'âge de Berchem-Sainte-Agathe a connu un rajeunissement entre 2005 et 2015 : la part des personnes âgées de 65 ans et plus a diminué pendant cette période, tandis que la celle des moins de 18 ans a augmenté.

En 2015, la part des personnes de 65 ans et plus dans la population reste plus élevée à Berchem-Sainte-Agathe (16 %) qu'à l'échelle de la Région bruxelloise (13 %). Les jeunes de moins de 18 ans sont eux aussi légèrement surreprésentés dans la commune (24 % contre 23 % au niveau régional). La population d'âge actif (18-64 ans) y est donc sous-représentée (60 %, contre 64 % dans la Région) **2-3**.

2-3	Ventilation de la population par groupe d'âge, 1 ^{er} janvier 2005 et 2015							
	Berchem-Sainte-Agathe				Région bruxelloise			
	2005		2015		2005		2015	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
0 - 17 ans	4.401	22,0	5.825	24,3	217.522	21,6	267.922	22,8
18 - 64 ans	11.836	59,3	14.317	59,8	633.716	62,9	751.915	64,0
65 ans et plus	3.731	18,7	3.785	15,8	155.511	15,4	155.336	13,2
Total	19.968	100,0	23.927	100,0	1.006.749	100,0	1.175.173	100,0

Source : IBSA, SPF Economie - Statistics Belgium

Si la population de Berchem-Sainte-Agathe reste en moyenne plus âgée que celle de la Région bruxelloise dans son ensemble, elle a connu un rajeunissement plus rapide : l'**âge moyen** dans la commune est passé de 40,5 ans en 2005 à 38,7 ans en 2015, contre 38,5 à 37,4 ans à l'échelle régionale. Alors que Berchem-Sainte-Agathe affichait un **coefficient de vieillissement** de 85 % en 2005, celui-ci est tombé à 65 % en 2015 - ce qui reste néanmoins supérieur à celui de la Région (58 %). Le **coefficient de séniorité** a quant à lui augmenté, et est proche de celui de la Région.

Le **ratio de dépendance** est en léger recul mais reste, en 2015, supérieur à celui de la Région bruxelloise (67 % contre 56 %), sous l'effet combiné d'une proportion importante à la fois de personnes âgées et de jeunes, au détriment de la proportion de la population d'âge actif (18-64 ans).

Enfin, la proportion d'hommes est légèrement inférieure à Berchem-Sainte-Agathe qu'à l'échelle régionale (avec un **rapport de masculinité** de 93 hommes pour 100 femmes, contre 95 pour 100 en Région bruxelloise) **2-4**.

2-4	Indicateurs de structure de la population, 1 ^{er} janvier 2005 et 2015			
	Berchem-Sainte-Agathe		Région bruxelloise	
	2005	2015	2005	2015
Âge moyen total (années)	40,5	38,7	38,5	37,4
Âge moyen hommes (années)	38,3	37,3	36,7	36,1
Âge moyen femmes (années)	42,5	40,1	40,2	38,6
Coefficient de vieillissement [65+/0-17] (%)	84,8	65,0	71,5	58,0
Ratio de dépendance [(0-17)+(65+)]/(18-64) (%)	68,7	67,1	58,9	56,3
Coefficient de séniorité [80+/65+] (%)	29,8	32,1	30,4	32,5
Rapport de masculinité (%)	89,3	92,7	92,4	95,1

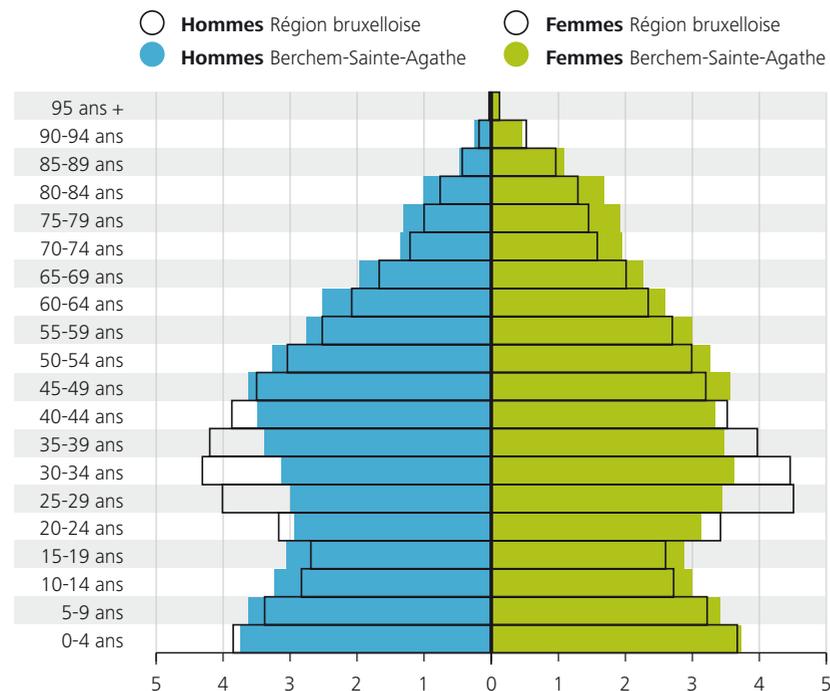
Source : IBSA, SPF Economie - Statistics Belgium

5 Ces nombres incluent les changements de registre, les radiations et les réinscriptions après radiations.

La première **pyramide des âges comparative** illustre le fait que Berchem-Sainte-Agathe connaît, en comparaison avec la Région bruxelloise dans son ensemble, une sous-représentation de la population de 20 à 44 ans, et en particulier du groupe des 25 à 34 ans. À l'inverse, les groupes plus jeunes (5-19 ans) et plus âgés (45-84 ans) sont surreprésentés **2-5**. Notons que l'**indice conjoncturel de fécondité** est plus élevé à Berchem-Sainte-Agathe (2,4) qu'en moyenne régionale (1,9).

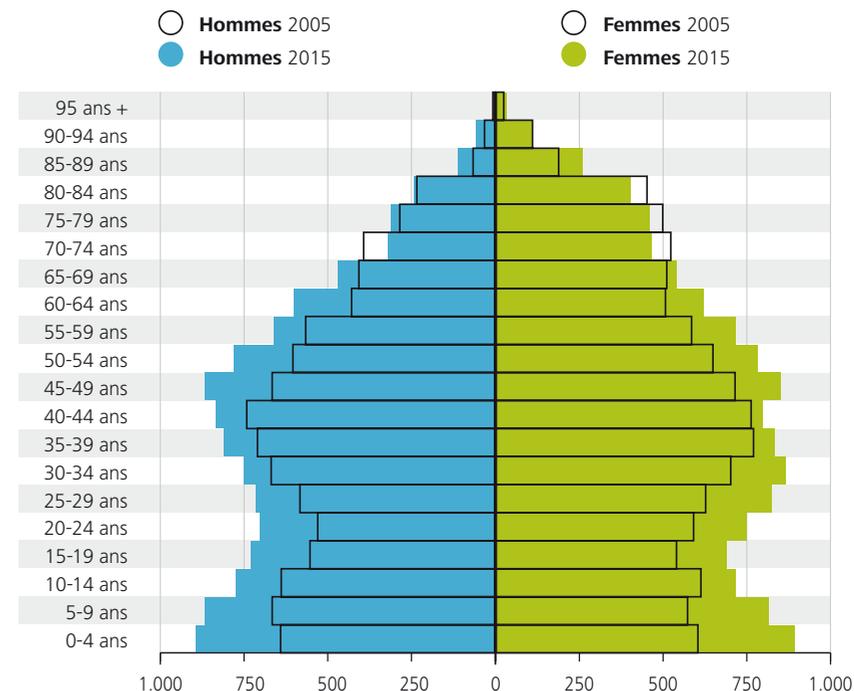
L'évolution de l'allure de la deuxième **pyramide des âges entre 2005 et 2015** témoigne du rajeunissement important de la population à Berchem-Sainte-Agathe **2-6** : la forme de sapin est plus marquée en 2015, laissant apparaître un élargissement à la base et au milieu et un rétrécissement au sommet (personnes âgées de 70-85 ans). En effet, le nombre d'enfants de moins de 10 ans a augmenté de façon importante, de même que le nombre d'hommes de 15 à 29 ans et de femmes de 20 à 34 ans. Le nombre de personnes de 45 à 64 ans a également augmenté de façon notable. Par contre, une certaine baisse du nombre d'hommes de 70 à 74 ans et de femmes de 70 à 84 ans est enregistrée dans la commune au cours de cette période.

2-5

Pyramide des âges comparative pour 100 habitants, 1^{er} janvier 2015

Source : IBSA, SPF Economie - Statistics Belgium

2-6

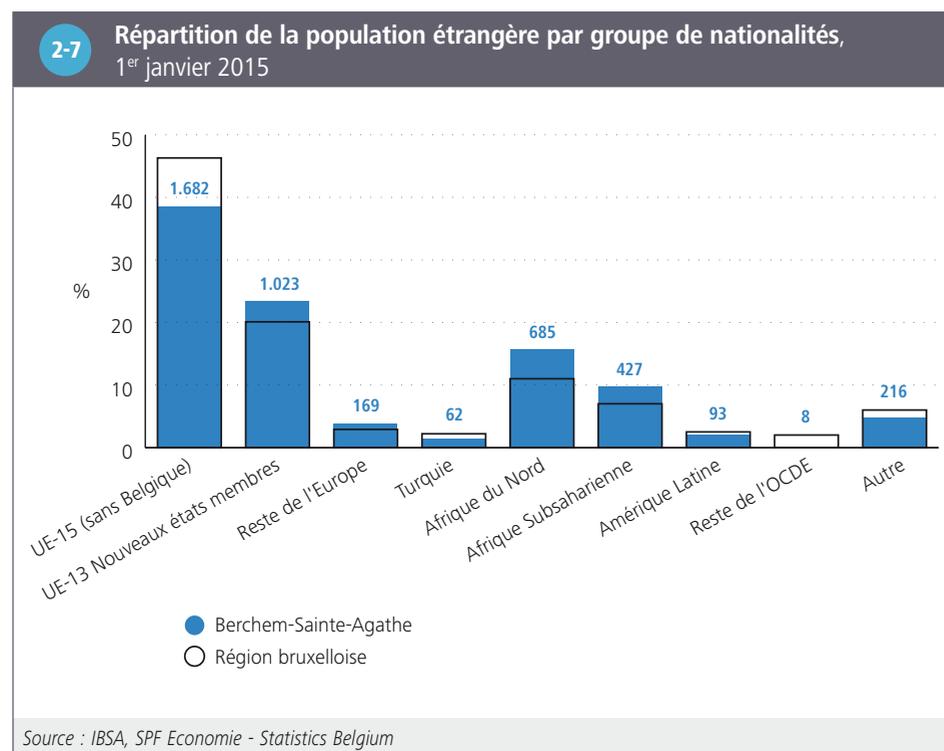
Pyramide des âges comparative de Berchem-Sainte-Agathe, 1^{er} janvier 2005 et 2015

Source : IBSA, SPF Economie - Statistics Belgium

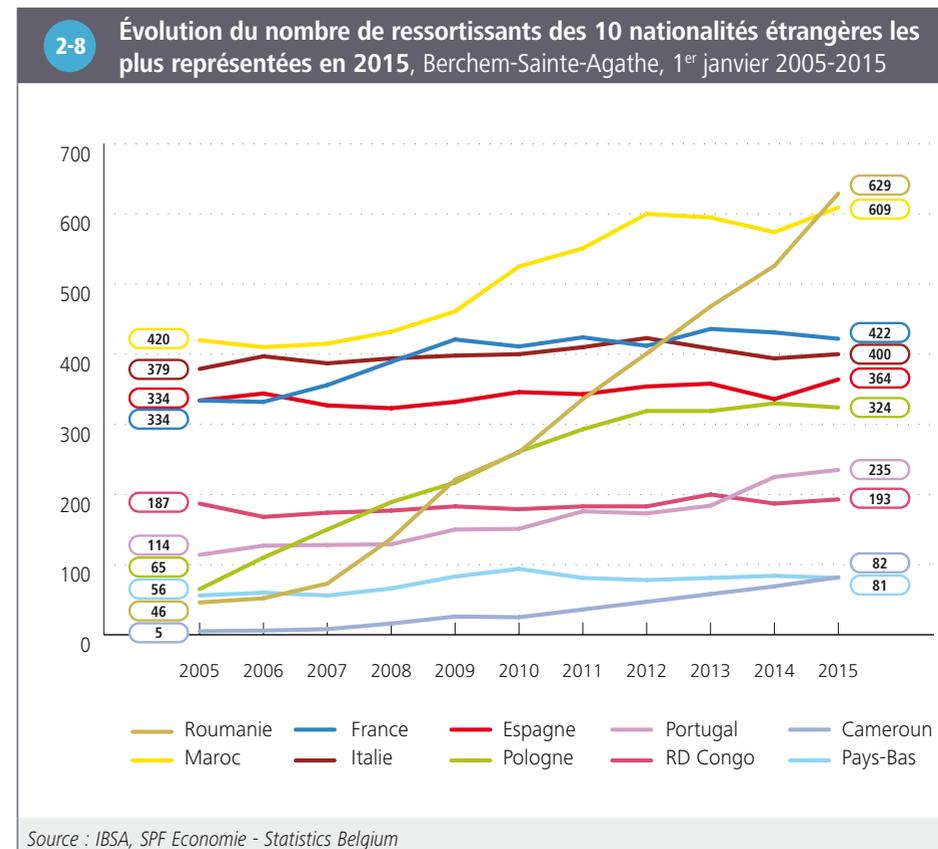
2.3. NATIONALITÉS

Au 1^{er} janvier 2015, 4 365 personnes, soit 18 % de la population de Berchem-Sainte-Agathe, ont une **nationalité étrangère** - un pourcentage près de deux fois moins élevé qu'à l'échelle régionale (34 %). Néanmoins, la proportion de personnes de nationalité étrangère à Berchem-Sainte-Agathe a crû plus rapidement que celle de la Région entre 2005 et 2015.

Parmi les personnes de nationalité étrangère de la commune, 38 % sont ressortissants de l'Europe des 15 (UE-15), 23 % des nouveaux États membres (UE-13), 16 % de pays d'Afrique du Nord et 10 % de pays d'Afrique Subsaharienne. En comparaison avec la Région, les ressortissant de l'UE-15 sont nettement sous-représentés au sein de la population étrangère à Berchem-Sainte-Agathe, au contraire des ressortissants de l'UE-13 et de l'Afrique du Nord et Subsaharienne **2-7**.



Parmi les personnes de **nationalité étrangère**, les Roumains sont les plus représentés à Berchem-Sainte-Agathe en 2015, suivis de près par les Marocains et, plus loin derrière, par les Français **2-8**.



Ce n'est qu'en 2015 que le nombre de Roumains a dépassé le nombre de Marocains dans la commune. Le nombre de Roumains est passé de 46 en 2005 à 629 personnes en 2015. La population de nationalité polonaise a également augmenté de façon notable, mais dans une moindre mesure (de 65 en 2005 à 324 personnes en 2015). Le nombre de Marocains s'est accru entre 2007 et 2012, et s'est stabilisé ensuite.

L'augmentation importante du nombre de Polonais et de Roumains en Région bruxelloise est liée à l'adhésion à l'UE de la Pologne (en 2004) et de la Roumanie (en

2007), impliquant d'une part une régularisation de certaines personnes ainsi que de nouvelles arrivées suite à la liberté de circulation des travailleurs, et, d'autre part, un développement des offres d'emplois à Bruxelles en tant que capitale de l'UE pour les ressortissants de ces nouveaux États membres. Depuis 2013, une relative stagnation du nombre de Polonais est observée de manière générale en Région bruxelloise, pouvant être liée à des **migrations circulaires** plus importantes⁶.

2.4. MÉNAGES

Au 1^{er} janvier 2015, Berchem-Sainte-Agathe compte 9 865 ménages privés, soit 1 009 de plus qu'en 2005. En 2015, 36 % des ménages sont composés d'une seule personne, 27 % de deux personnes et 37 % de trois personnes et plus (contre respectivement 39 %, 30 % et 31 % en 2005). La part des ménages de trois personnes et plus a augmenté entre 2005 et 2015, tandis que celle des ménages d'une ou deux personnes a diminué **2-9**.

La **taille** moyenne des ménages est légèrement plus importante à Berchem-Sainte-Agathe (2,38) qu'à l'échelle de la Région bruxelloise (2,14) en 2015.

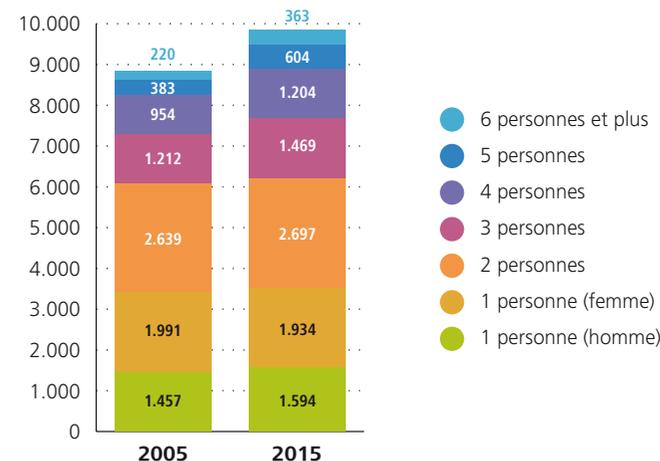
La part des **personnes isolées** dans le nombre total de ménages privés à Berchem-Sainte-Agathe (36 %) est nettement inférieure à celle observée au niveau de la Région bruxelloise (46,5 %) **2-10**. Tant les couples sans enfant (19 %) que les couples avec enfants (29,5 %) sont proportionnellement plus nombreux à Berchem-Sainte-Agathe qu'à l'échelle régionale (respectivement 15 % et 24 %). Un peu plus d'un ménage sur huit est une famille monoparentale (13 %), et 86 % de ces parents isolés sont des femmes⁷.

6 Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (2015), *Un boom démographique à la loupe : Roumains, Polonais et Bulgares en Région de Bruxelles-Capitale*, Focus n°9, juin 2015

7 À noter que chaque personne ne peut être domiciliée qu'à une seule adresse. Les enfants concernés par la garde alternée des parents ne sont donc comptés qu'une seule fois, là où ils sont domiciliés, généralement chez la mère. Le nombre de pères célibataires est donc sous-estimé.

2-9

Évolution du nombre de ménages privés par taille, Berchem-Sainte-Agathe, 1^{er} janvier 2005 et 2015



Source : IBSA, SPF Economie - Statistics Belgium

2-10

Nombre de ménages privés selon le type de ménage, 1^{er} janvier 2015

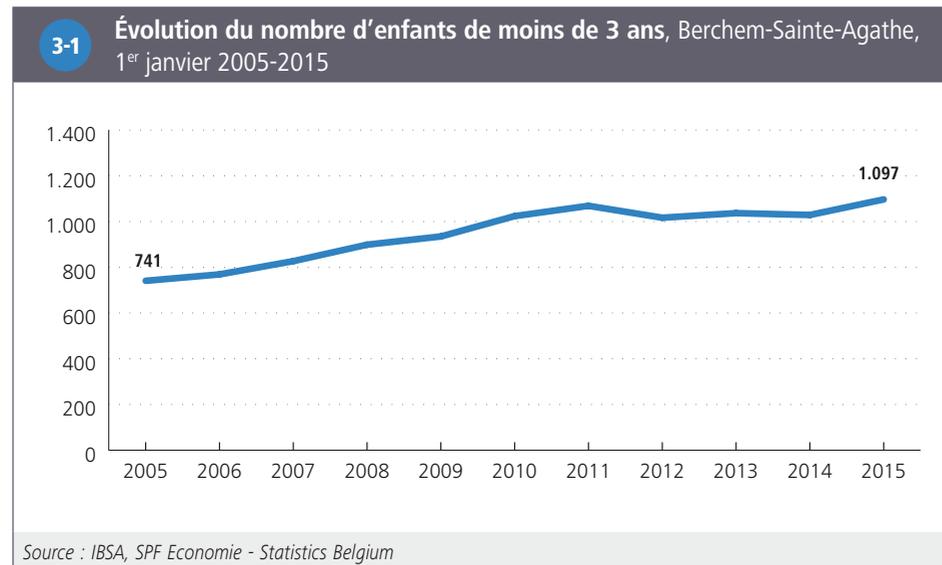
	Berchem-Sainte-Agathe		Région bruxelloise	
	Nombre	%	Nombre	%
Personne isolée	3.527	35,8	252.404	46,5
Couples sans enfant	1.865	18,9	82.157	15,1
<i>Mariés</i>	1.420	14,4	56.694	10,4
<i>Cohabitants</i>	445	4,5	25.463	4,7
Couples avec enfant(s)	2.906	29,5	128.289	23,6
<i>Mariés</i>	2.300	23,3	104.484	19,3
<i>Cohabitants</i>	606	6,1	23.805	4,4
Familles monoparentales	1.326	13,4	62.690	11,6
Autres	241	2,4	17.130	3,2
Total	9.865	100,0	542.670	100,0

Source : IBSA, SPF Economie - Statistics Belgium

3. PETITE ENFANCE

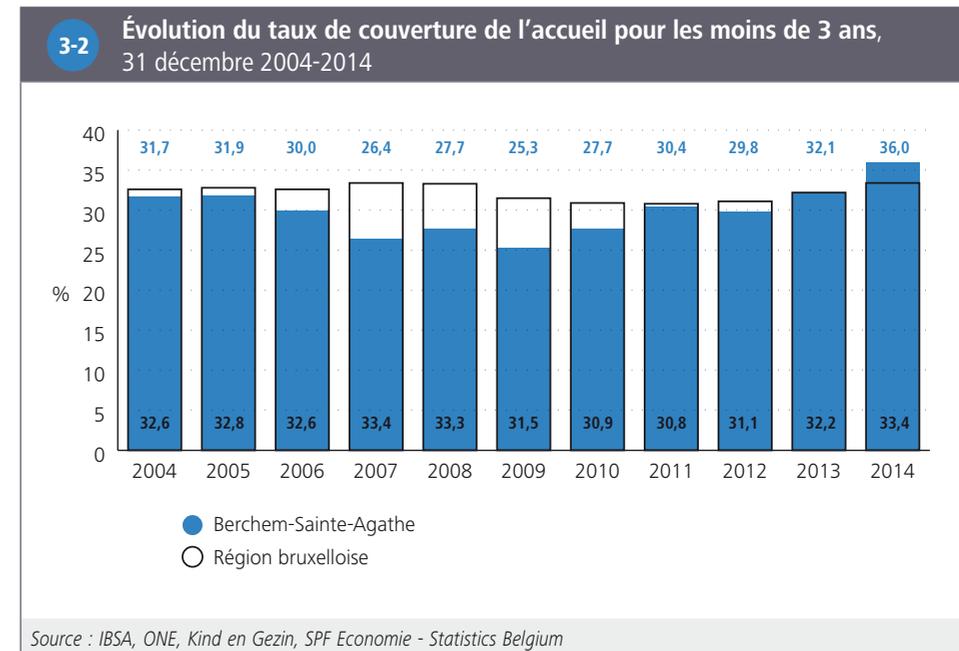
3.1. ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS

Au 1^{er} janvier 2015, Berchem-Sainte-Agathe compte 1 097 enfants de moins de 3 ans, ce qui représente 4,6 % de la population totale (une proportion identique à celle de la Région bruxelloise). Le nombre d'enfants de cet âge a augmenté de 48 % au cours des dix dernières années dans la commune, soit un rythme deux fois plus rapide que celui enregistré au niveau régional ³⁻¹.



3.2. OFFRE D'ACCUEIL : TAUX DE COUVERTURE ET ACCESSIBILITÉ

Le **taux de couverture** de l'accueil pour les enfants de moins de 3 ans est très légèrement plus élevé à Berchem-Sainte-Agathe qu'à l'échelle de la Région, avec un peu plus d'une place pour trois enfants (de moins de 3 ans) en 2014. Le taux de couverture s'est amélioré par rapport aux années précédentes dans la commune (on comptait seulement une place pour quatre enfants en 2009) ³⁻².



Au 31 décembre 2014 on dénombre au total 395 places en milieu d'accueil à Berchem-Sainte-Agathe **3-3**. Il s'agit de l'ensemble des places, dont certaines sont réservées aux enfants du personnel d'entreprises ou d'institutions qui n'habitent pas forcément en Région bruxelloise. Comme dans la plupart des communes bruxelloises, il s'agit essentiellement de places dans des milieux d'accueil collectif (95 %), les milieux d'accueil de type familial (accueillant(e)) étant relativement peu développés dans la Région.

En excluant les places réservées à certaines catégories d'enfants (ex. crèches d'entreprises, milieux d'accueil réservés à certaines communautés nationales ou religieuses) et en considérant uniquement celles dont le tarif est variable selon le revenu des parents, le taux de couverture est de 25 % à Berchem-Sainte-Agathe (contre 20 % en Région bruxelloise). Ainsi, on compte une place **accessible** à tous et à tarif selon le revenu pour quatre enfants (de moins de 3 ans) dans la commune.

3-3 Offre d'accueil pour les moins de 3 ans et accessibilité, 31 décembre 2014		
	Berchem-Sainte-Agathe	Région bruxelloise
Offre de milieux d'accueil		
Nombre de places en milieu d'accueil collectif	374	17.408
Nombre de places en milieu d'accueil familial	21	573
Nombre total de places en milieu d'accueil	395	17.981
Accessibilité de l'offre		
Nombre de places en milieu d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans	36,0	33,4
Nombre de places en milieu d'accueil (tarif selon le revenu et accessible à tous) pour 100 enfants de moins de 3 ans	25,4	19,9
Part des places en milieu d'accueil dont le tarif est selon le revenu sur le total des places (%)	70,6	70,8
<i>Source : IBSA, ONE, Kind en Gezin, SPF Economie - Statistics Belgium</i>		

4. ENSEIGNEMENT

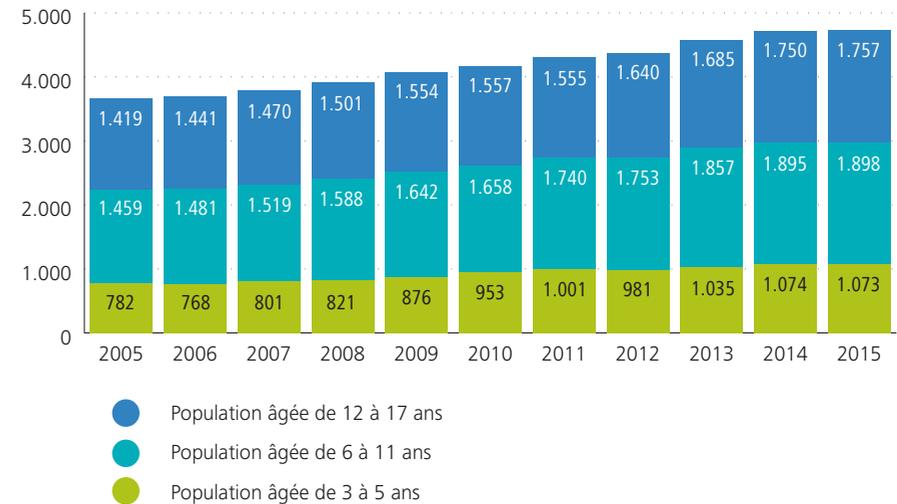
4.1. ÉVOLUTION DE LA POPULATION ÂGÉE DE 3 À 17 ANS

Entre 2005 et 2015, le nombre d'enfants (3-17 ans) a augmenté dans toutes les catégories d'âge **4-1**. La proportion d'enfants dans la population totale connaît une légère hausse durant cette période, et passe de 3,9 % à 4,5 % pour les 3-5 ans et de 7,3 % à 7,9 % pour les 6-11 ans. La part des 12-17 ans reste stable (autour de 7 %).

Notons que les chiffres de la figure **4-1** sont basés sur la [population officielle](#), ce qui implique que certains enfants (dont les parents sont inscrits au registre d'attente ou sont en situation irrégulière par exemple) ne sont pas inclus. Ces derniers peuvent néanmoins fréquenter une école de la commune et être inclus dans les données de population scolaire (cf. point suivant). À l'inverse, certains élèves comptabilisés dans la population officielle peuvent ne pas se retrouver dans les données de population scolaire car celles-ci incluent uniquement les élèves qui suivent un enseignement dans une école de la Communauté française ou flamande. À Berchem-Sainte-Agathe, davantage d'enfants sont recensés dans les données de population scolaire que dans la population officielle⁸.

4-1

Évolution de la population de 3 à 17 ans, Berchem-Sainte-Agathe, 1^{er} janvier 2005-2015

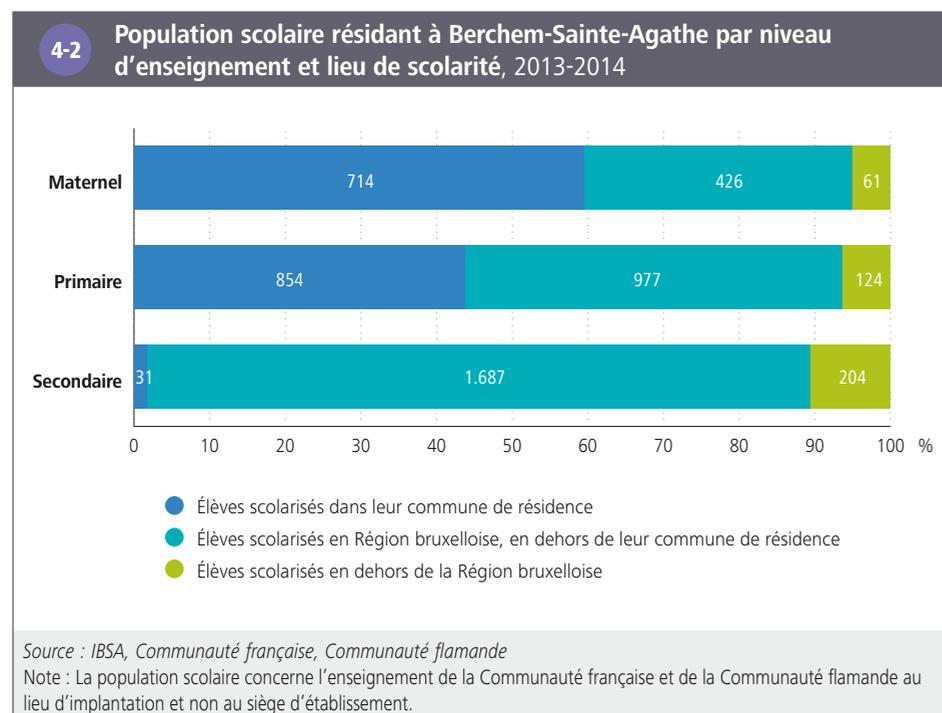


Source : IBSA, SPF Economie - Statistics Belgium

8 Le retard scolaire peut également contribuer à expliquer une partie de ces différences.

4.2. POPULATION SCOLAIRE : NIVEAU, LIEU DE SCOLARITÉ ET FORME D'ENSEIGNEMENT

Au cours de l'année scolaire 2013-2014, respectivement 1 201, 1 955 et 1 922 élèves résidant à Berchem-Sainte-Agathe étaient inscrits dans l'enseignement maternel, primaire et secondaire (reconnu par la Communauté française ou flamande⁹). Parmi les élèves inscrits dans l'enseignement maternel, six sur dix fréquentent une école implantée dans leur commune de résidence, contre quatre sur dix parmi les élèves du primaire. Par contre, presque tous les élèves de Berchem-Sainte-Agathe inscrits en secondaire sont scolarisés dans une autre commune **4-2**.



En comparaison avec la Région bruxelloise, en proportion, les élèves du secondaire qui résident à Berchem-Sainte-Agathe suivent un peu plus fréquemment l'enseignement général et un peu moins souvent la filière professionnelle : 33 %, 16 % et 12 % des élèves résidant dans la commune sont inscrits respectivement dans l'enseignement général, technique et professionnel, contre 29 %, 17 % et 16 % au niveau de la Région bruxelloise **4-3**. La part d'élèves dans l'enseignement spécialisé (primaire et secondaire) est équivalente à Berchem-Sainte-Agathe (4,4 %) et à l'échelle de la Région bruxelloise (4,6 %).

4-3 Répartition de la population scolaire dans l'enseignement obligatoire au lieu de résidence par niveau et par forme d'enseignement, 2013-2014

	Berchem-Sainte-Agathe		Région bruxelloise
	Nombre	% dans le niveau	% dans le niveau
Enseignement primaire			
Primaire ordinaire	1.842	94,2	94,5
Primaire spécialisé	113	5,8	5,5
Primaire total	1.955	100,0	100,0
Enseignement secondaire			
Secondaire 1 ^{er} degré	682	35,5	33,7
Secondaire 2 ^e et 3 ^e degrés (et 4 ^e degré pour la Communauté française)			
<i>Général</i>	626	32,6	29,2
<i>Technique</i>	312	16,2	16,9
<i>Artistique</i>	8	0,4	0,4
<i>Professionnel</i>	237	12,3	16,1
Secondaire spécialisé	57	3,0	3,7
Secondaire total	1.922	100,0	100,0

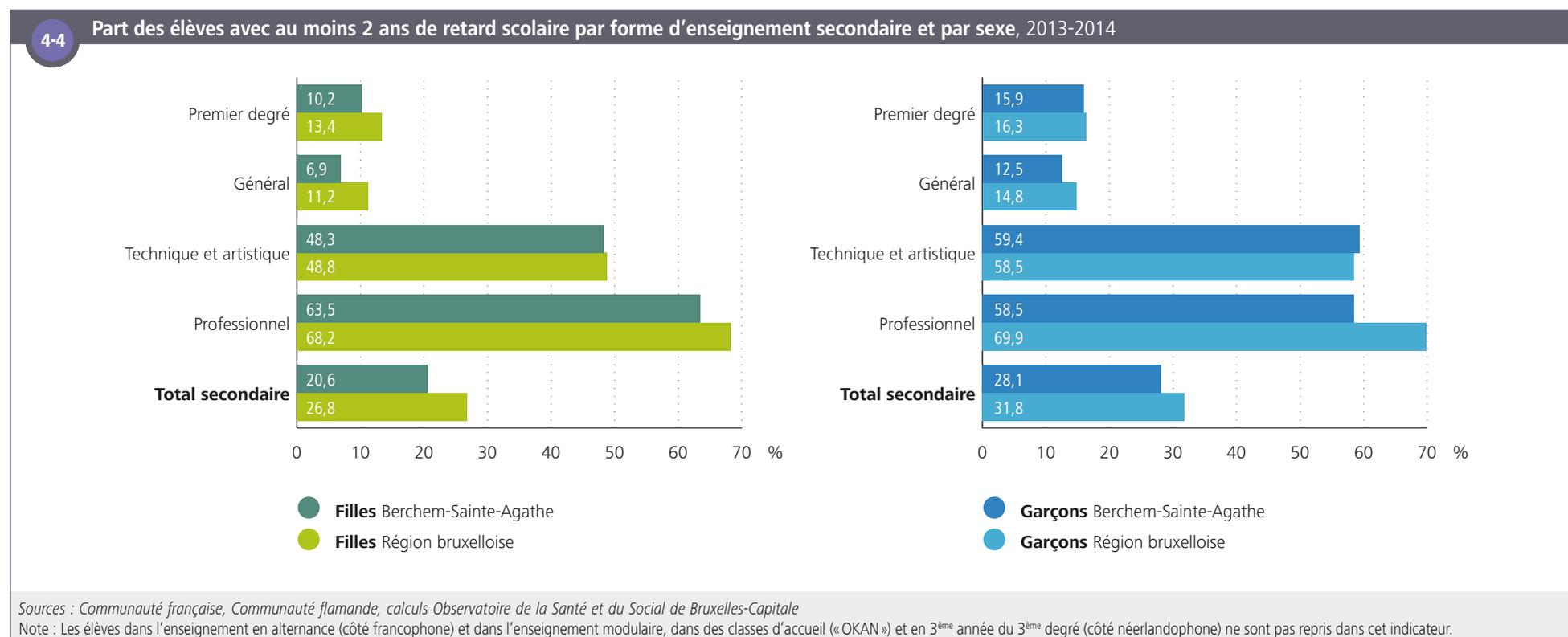
Source : IBSA, Communauté française, Communauté flamande
 Note : Les regroupements de données de la Communauté française et de la Communauté flamande ont été faits au niveau des formes d'enseignement.

9 Les élèves suivant un enseignement hors Communautés (écoles européennes, écoles internationales ou privées non homologuées par les Communautés, ou les élèves scolarisés chez eux) ne sont donc pas comptabilisés.

4.3. RETARD SCOLAIRE

La proportion d'élèves en **retard scolaire** (deux ans de retard ou plus) est liée de façon importante à la filière et ce, tant à Berchem-Sainte-Agathe qu'à l'échelle régionale. La filière professionnelle présente le plus grand pourcentage d'élèves en retard scolaire, suivie de la filière technique et artistique et ensuite de l'enseignement général. Pour toutes ces filières, les garçons sont plus en retard que les filles, tant à Berchem-Sainte-Agathe qu'à l'échelle de la Région bruxelloise – à l'exception de l'enseignement professionnel à Berchem, où il y a, en proportion, un peu plus de filles présentant un retard scolaire (elles sont toutefois moins nombreuses que les garçons dans cette filière).

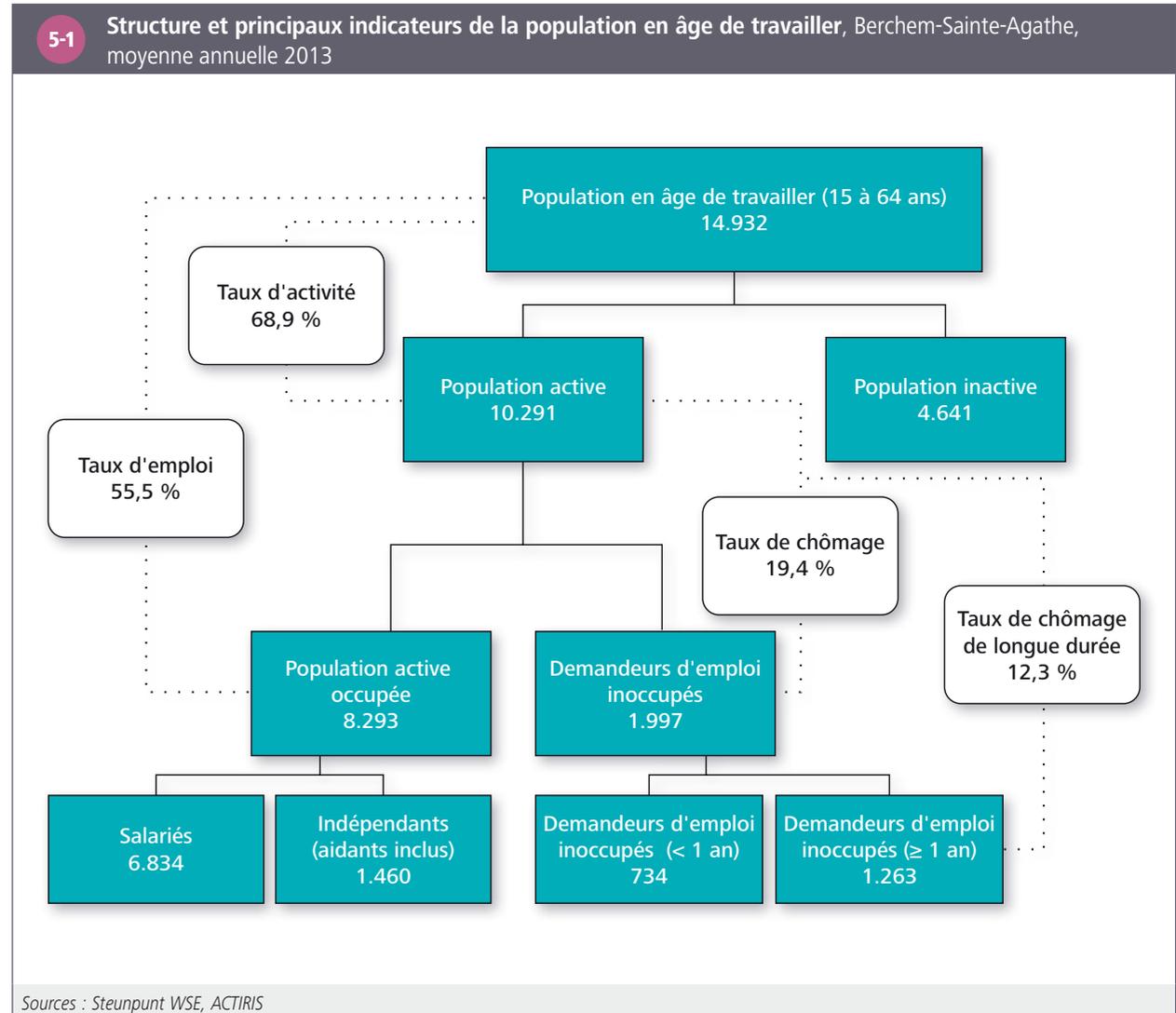
Il apparaît que la proportion d'élèves en retard scolaire en secondaire (toutes filières confondues) est significative à Berchem-Sainte-Agathe (21 % des filles et 28 % des garçons), bien que moins élevée qu'au niveau de la Région. Ce constat s'observe quel que soit le degré et la filière, sauf pour les garçons dans l'enseignement technique ⁴⁻⁴.



5. MARCHÉ DU TRAVAIL

5.1. POSITION SOCIOÉCONOMIQUE DE LA POPULATION

En 2013, 69 % des 14 932 personnes en âge de travailler (15-64 ans) sont actives sur le marché du travail à Berchem-Sainte-Agathe. Parmi elles, environ huit sur dix sont en emploi et deux sur dix sont inscrites auprès d'Actiris comme «demandeur d'emploi inoccupé» (DEI). Parmi ces personnes au chômage, près de deux tiers le sont depuis au moins un an ¹⁰.

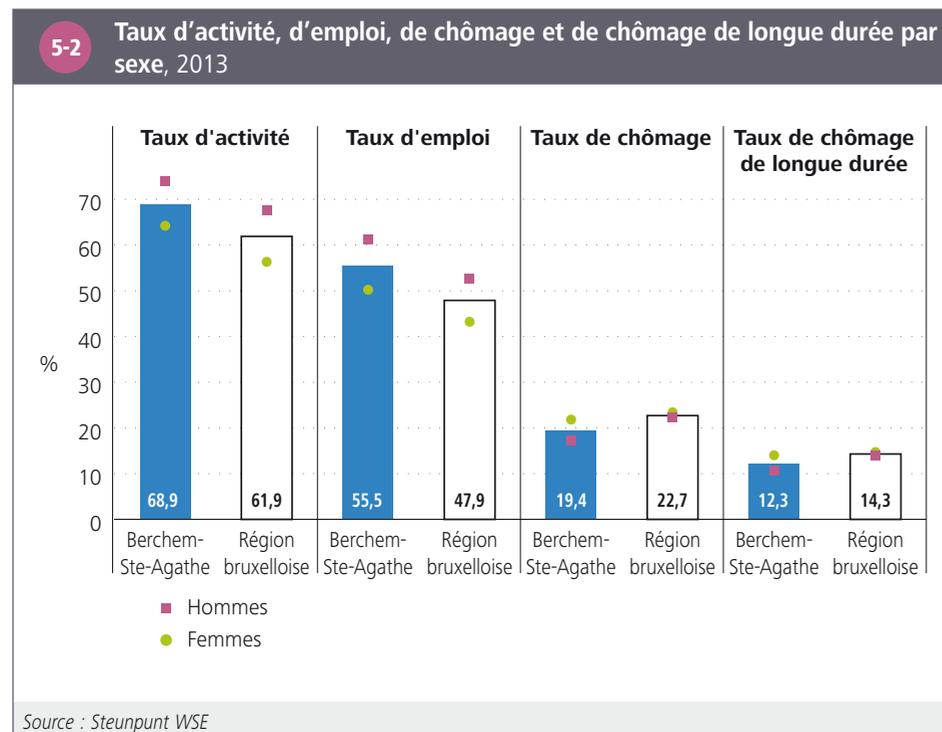


¹⁰ Dans ce chapitre, la population active et la population active occupée sont sous-estimées car elles ne prennent pas en compte les personnes qui travaillent dans les institutions européennes et internationales, les marins de la marine marchande, le personnel domestique, et les travailleurs au noir.

5.2. TAUX D'ACTIVITÉ, D'EMPLOI ET DE CHÔMAGE

Le **taux d'activité** est plus élevé à Berchem-Sainte-Agathe qu'à l'échelle de la Région bruxelloise, tant pour les hommes que les femmes. Au sein de la **population active**, le **taux de chômage** (total et de longue durée¹¹) est légèrement plus bas à Berchem-Sainte-Agathe qu'au niveau de la Région bruxelloise, pour les hommes et - dans une moindre mesure - pour les femmes. Enfin, le taux d'emploi est plus élevé à Berchem-Sainte-Agathe pour les deux sexes.

Concernant le **taux d'activité** et le **taux d'emploi**, les **inégalités de genre** sont tout aussi présentes à Berchem-Sainte-Agathe et à l'échelle régionale. Par contre, la différence en faveur des hommes en termes de **taux de chômage** est plus marquée à Berchem-Sainte-Agathe qu'à l'échelle régionale **5-2**.



Les **taux d'activité** et **d'emploi** plus élevés et le **taux de chômage** légèrement moins important à Berchem-Sainte-Agathe qu'à l'échelle régionale s'observent quel que soit le groupe d'âge.

Parmi les 25-49 ans, le **taux d'activité** à Berchem-Sainte-Agathe apparaît tout particulièrement élevé par rapport à celui de la Région. Par ailleurs, si le **taux de chômage** des jeunes (15-24 ans) est légèrement inférieur à Berchem-Sainte-Agathe qu'au niveau de la Région, pas moins d'un jeune actif sur trois est concerné dans la commune **5-3**.

5-3 Taux d'activité, d'emploi et de chômage par groupe d'âge, 2013

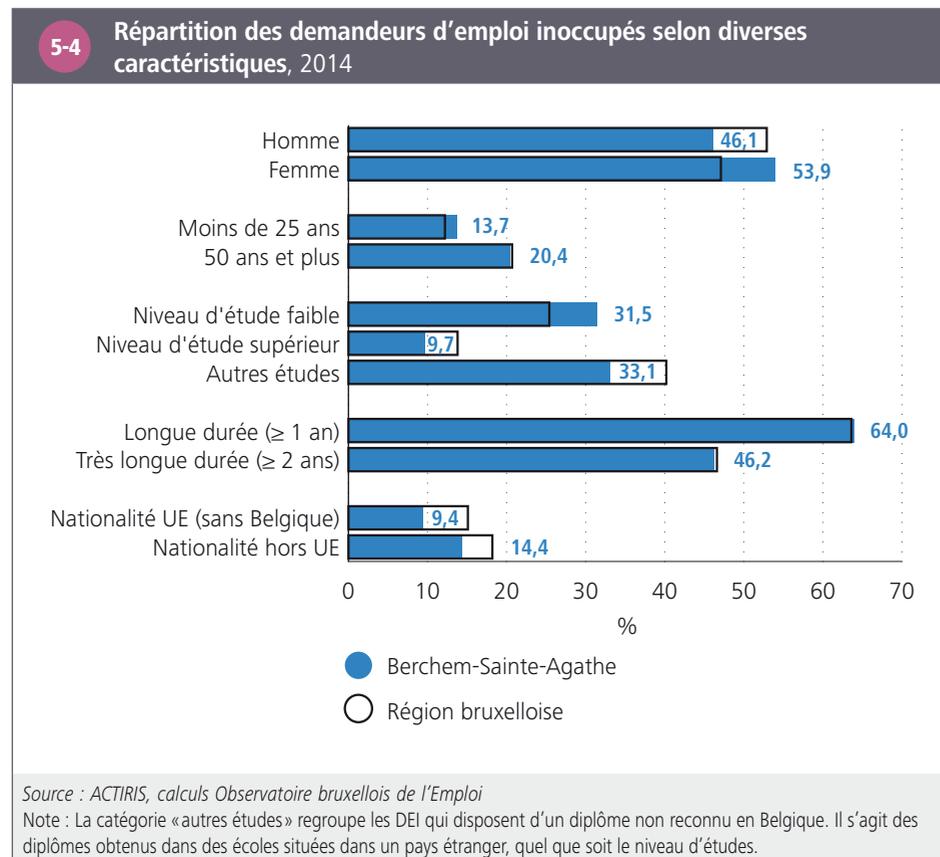
Groupe d'âge	Taux d'activité (%)		Taux d'emploi (%)		Taux de chômage (%)	
	Berchem-Sainte-Agathe	Région bruxelloise	Berchem-Sainte-Agathe	Région bruxelloise	Berchem-Sainte-Agathe	Région bruxelloise
15 à 24 ans	32,3	28,7	21,5	18,3	33,3	36,3
25 à 49 ans	84,3	73,1	68,0	57,1	19,4	21,9
50 à 64 ans	63,9	58,8	54,6	42,1	14,6	20,1
Total	68,9	61,9	55,5	47,9	19,4	22,7

Source : Steunpunt WSE

11 Le **taux de chômage** de longue durée correspond à la part de personnes au chômage depuis un an et plus parmi les actifs.

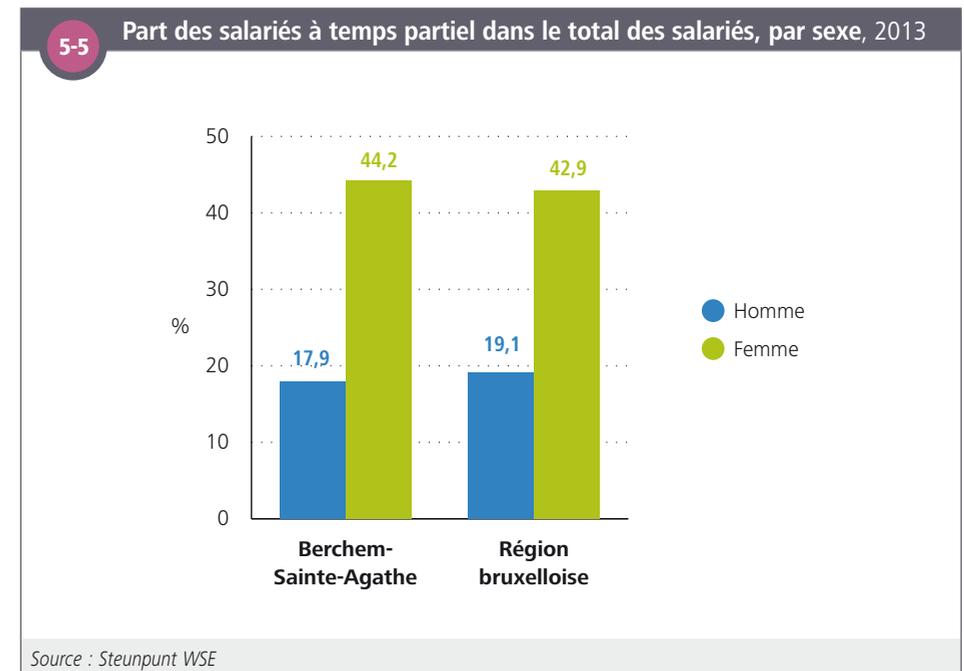
5.3. PROFIL DES DEMANDEURS D'EMPLOI INOCCUPÉS

Le profil des **demandeurs d'emploi inoccupés** (DEI) diffère à Berchem-Sainte-Agathe et au niveau de la Région. Une des différences notables se situe en termes de niveau de diplôme : en proportion, le niveau d'études des DEI à Berchem-Sainte-Agathe est moins élevé qu'à l'échelle régionale (près d'un tiers d'entre eux n'ont pas de diplôme du secondaire supérieur dans la commune). La proportion de DEI ayant un diplôme non reconnu en Belgique (autres études) est en outre nettement moins élevée dans la commune. Par ailleurs, on y retrouve - en proportion - moins de personnes de nationalité étrangère, plus de femmes, et un peu plus de jeunes ⁵⁻⁴.



5.4. TRAVAILLEURS À TEMPS PARTIEL

De manière générale, à Berchem-Sainte-Agathe comme à l'échelle régionale, le **temps partiel** touche nettement plus souvent les femmes que les hommes ⁵⁻⁵. À l'instar du **taux de chômage**, les inégalités de genre sont encore plus marquées dans la commune qu'à l'échelle de la Région : proportionnellement, on recense à Berchem-Sainte-Agathe un peu plus de femmes et un peu moins d'hommes travaillant à temps partiel (respectivement 44 % et 18 %, contre 43 % et 19 % pour la Région).



6. ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

6.1. EMPLOI INTÉRIEUR

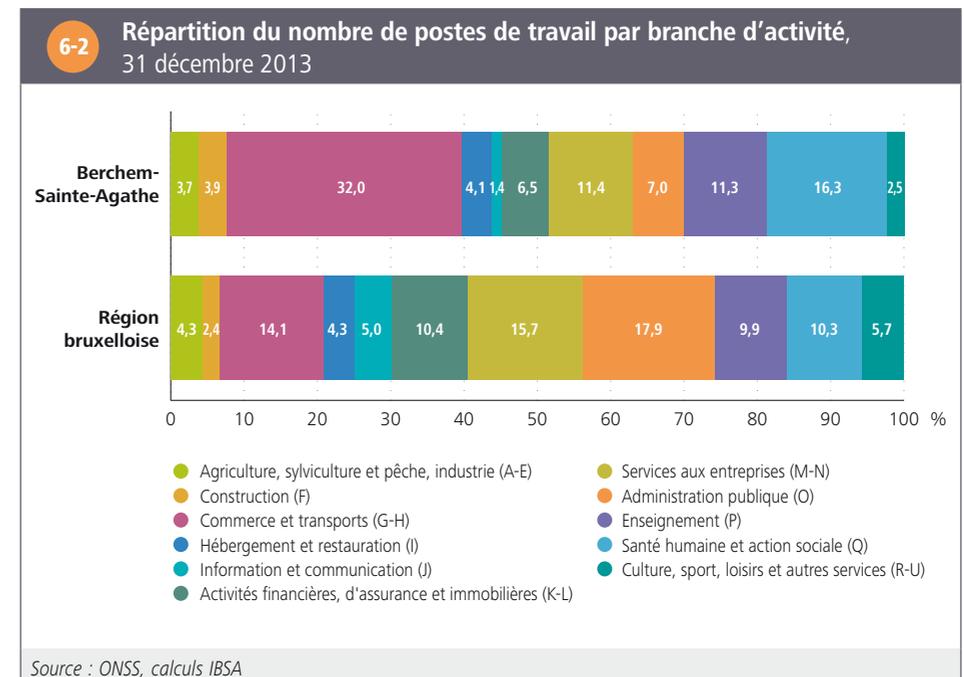
Concernant l'emploi intérieur en 2013, 1 531 **indépendants** et 6 283 **salariés** travaillent à Berchem-Sainte-Agathe (quelle que soit leur commune de résidence), soit respectivement 2 % des indépendants et 1 % des salariés de la Région bruxelloise.

À Berchem-Sainte-Agathe, les femmes occupent davantage de postes de travail salarié (56 % des postes) que les hommes, ce qui n'est pas le cas au niveau de la Région (où la répartition des postes entre hommes et femmes est équivalente). On note par ailleurs, en comparaison avec la situation régionale, une sous-représentation des postes de fonctionnaires dans la commune, à l'inverse des postes d'employés et d'ouvriers **6-1**.

6-1 Nombre de postes de travail salarié au lieu de travail selon le sexe et le statut, 31 décembre 2013		
	Berchem-Sainte-Agathe	Région bruxelloise
Nombre total de postes de travail au lieu de travail	6.771	621.821
Répartition par sexe (en % du total)		
Homme	44,4	49,8
Femme	55,6	50,2
Répartition par statut (en % du total)		
Ouvriers	23,8	20,2
Employés	66,3	60,8
Fonctionnaires	9,8	19,1

Source : ONSS, calculs IBSA

En termes de répartition des postes de travail par **branche d'activité** **6-2**, le secteur du commerce et des transports est fortement représenté à Berchem-Sainte-Agathe, avec 32 % du nombre total de postes (une proportion deux fois plus élevée qu'au niveau régional). Ce constat peut s'expliquer par la concentration de commerces de détail dans le centre commercial Basilix et aux alentours, de même que par l'implantation de quelques concessionnaires de grandes marques automobiles dans la commune. Le deuxième secteur le plus important en termes de nombre de postes à Berchem-Sainte-Agathe est celui de la santé humaine et de l'action sociale (16 % des postes, contre 10 % en Région bruxelloise). La présence d'un important centre de réadaptation neuro-locomoteur et gériatrique couplé à une polyclinique (Valida) peut expliquer en partie ce constat.



6.2. ENTREPRISES

Les statistiques sur le **nombre d'entreprises** reprises ici portent d'une part sur les **unités locales d'établissement** (sièges d'exploitation des entreprises ayant au minimum un salarié déclaré à l'ONSS) et, d'autre part, sur les **entreprises assujetties à la TVA** (qui ne décomptent que les sièges sociaux d'entreprises)¹².

Au 31 décembre 2013, Berchem-Sainte-Agathe comptait 505 **unités locales d'établissement** sur son territoire, soit 1,4 % de nombre total d'unités en Région bruxelloise. Les établissements de taille moyenne – approchés par le nombre de salariés – sont, en proportion, un peu plus nombreux à Berchem-Sainte-Agathe qu'à l'échelle régionale, contrairement aux établissements de petite et de grande taille **6-3**.

6-3 Nombre d'unités locales d'établissement selon la taille, 31 décembre 2013		
	Berchem-Sainte-Agathe	Région bruxelloise
Nombre total d'unités locales d'établissement	505	34.881
Répartition par classe de taille en nombre de salariés (en % du total)		
1 à 9 salariés	74,7	78,2
10 à 49 salariés	20,0	16,6
50 à 199 salariés	4,6	3,8
200 salariés et plus	0,8	1,4
<i>Source : ONSS, données décentralisées, calculs IBSA</i>		
<i>Note : Localisation selon le siège de l'unité locale d'établissement.</i>		

Au 31 décembre 2014, 1 537 **entreprises assujetties à la TVA** avaient leur siège social à Berchem-Sainte-Agathe (soit 1,6 % de l'ensemble des entreprises assujetties à la TVA en Région bruxelloise).

La dynamique de **création** d'entreprises a été assez proche à Berchem-Sainte-Agathe et au niveau régional entre 2010 et 2014 : 11 entreprises par an ont été créées en moyenne à Berchem-Sainte-Agathe pour 100 entreprises, contre 12 sur 100 à l'échelle de la Région.

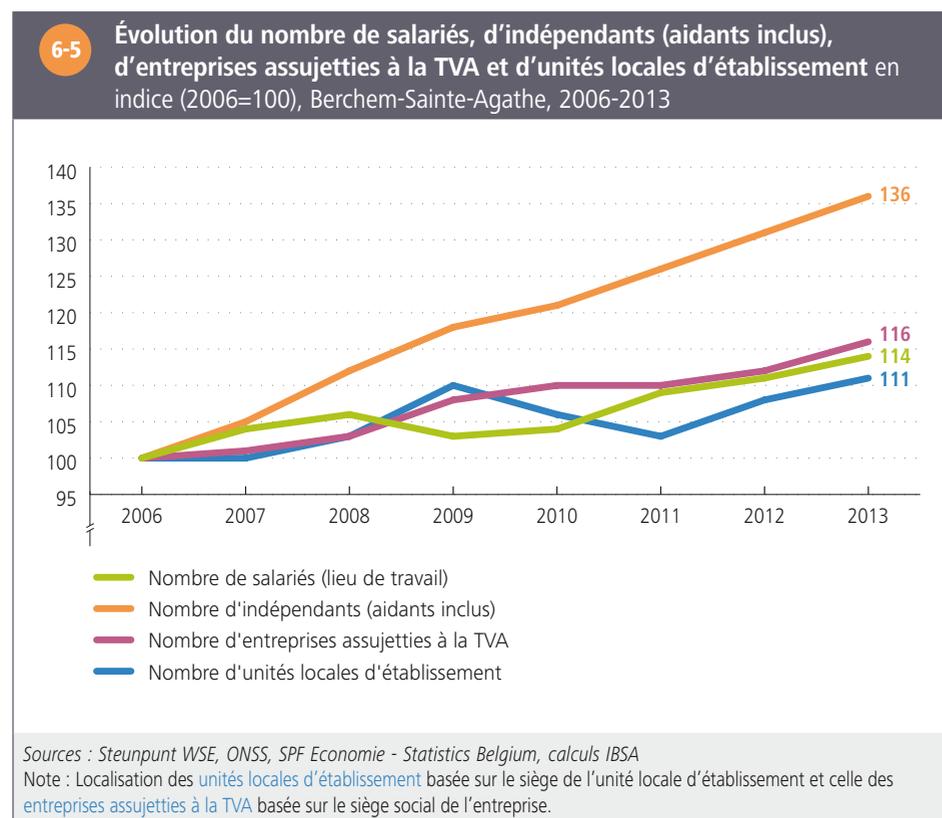
Il en va de même concernant les **cessations** : 8 cessations en moyenne par an pour 100 entreprises ont été enregistrées, tant dans la commune qu'au niveau régional **6-4**. Les **faillites** d'entreprise (qui ne représentent qu'une partie des cessations) ont été relativement moins nombreuses à Berchem-Sainte-Agathe sur la période 2010-2014 (1,9 entreprises sur 100, contre 2,6 sur 100 à l'échelle régionale).

6-4 Démographie d'entreprises		
	Berchem-Sainte-Agathe	Région bruxelloise
Nombre d'entreprises assujetties à la TVA au 31 décembre 2014	1.537	94.436
Taux annuel moyen de création d'entreprises assujetties à la TVA (2010-2014) (%)	11,0	12,0
Taux annuel moyen de cessation d'entreprises assujetties à la TVA (2010-2014) (%)	8,3	8,3
Taux annuel moyen de faillite d'entreprises (2010-2014) (%)	1,9	2,6
<i>Source : SPF Economie - Statistics Belgium, calculs IBSA</i>		
<i>Notes : Localisation selon le siège social de l'unité légale. Les différents taux présentés correspondent aux taux annuels moyens calculés sur la période 2010-2014.</i>		

12 Le nombre d'**entreprises assujetties à la TVA** est pratiquement toujours plus élevé que le nombre d'**unités locales d'établissement** au sein d'une commune. Cela est dû au fait que les statistiques des assujettis à la TVA reprennent les entreprises qui ne déclarent aucun salarié à l'ONSS, comme c'est le cas d'un grand nombre d'indépendants. Ces entreprises sans salarié ne sont pas prises en compte dans les statistiques sur les unités locales d'établissement.

6.3. ÉVOLUTION 2006-2013

Les nombres de salariés, d'unités locales d'établissement et d'entreprises assujetties à la TVA ont, malgré certaines fluctuations, légèrement augmenté au cours de la période 2006-2013 ⁶⁻⁵. Le nombre d'indépendants a augmenté de 36 % au cours de cette période dans la commune, soit un rythme supérieur à celui enregistré à l'échelle de la Région bruxelloise (+28 %).

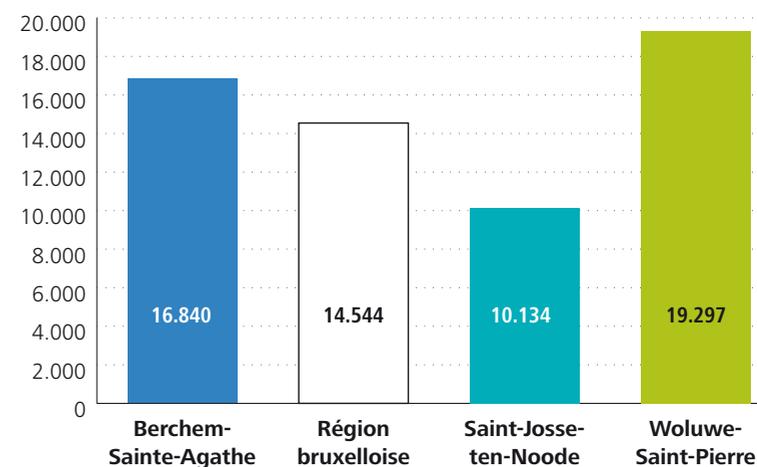


7. REVENUS

7.1. REVENUS FISCAUX

À partir des [statistiques fiscales](#) et en tenant compte de la composition des ménages, le [revenu moyen](#)¹³ s'élève à 16 840 euros à Berchem-Sainte-Agathe pour l'année 2012, soit 14 % au-dessus de la moyenne régionale. C'est dans la commune de Saint-Josse-Ten-Noode que le revenu moyen est le plus faible et à Woluwe-Saint-Pierre qu'il est le plus élevé en Région bruxelloise **7-1**.

7-1 Revenu moyen après impôt par unité de consommation modifiée en euros, revenus 2012

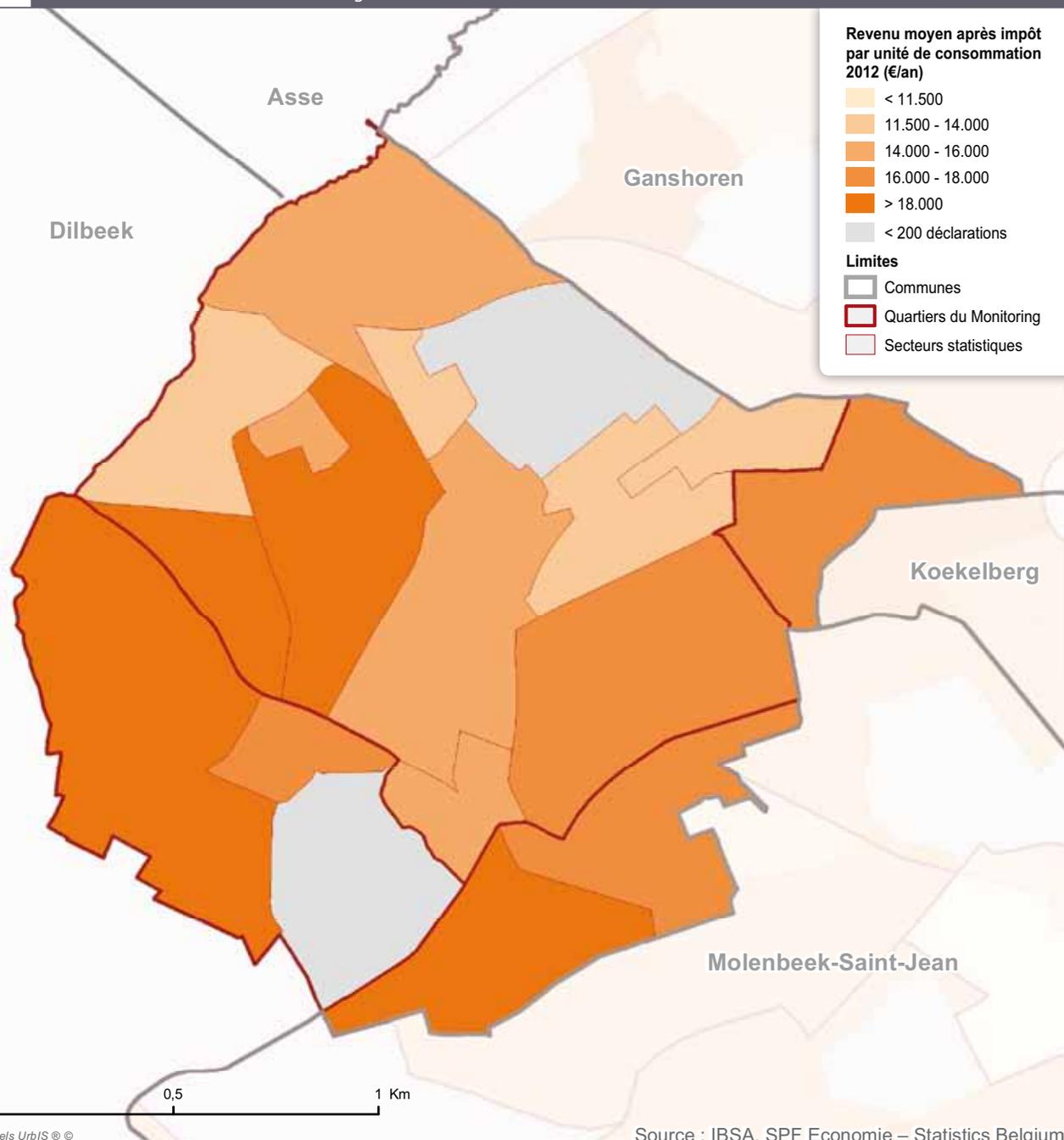


Source : IBSA, SPF Economie - Statistics Belgium

13 Il s'agit ici du revenu moyen par unité de consommation modifiée (après impôt), cf. glossaire.

7-2

Revenu moyen après impôt par unité de consommation modifiée par secteur statistique, en euros, Berchem-Sainte-Agathe, revenus 2012



Certains **secteurs statistiques** de Berchem-Sainte-Agathe affichent un **revenu moyen** relativement bas, c'est le cas notamment des secteurs de logements sociaux Cité Moderne (12 246 euros) et Hunderenveld (12 765 euros) **7-2**. Le secteur statistique au revenu moyen le plus élevé est Hogenbos (22 066 euros), un quartier vert situé dans le sud de la commune et jouxtant le Bois du Wilder.

Le degré d'**inégalité** de revenus, mesuré par le **coefficient de Gini**¹⁴, apparaît légèrement moins élevé à Berchem-Sainte-Agathe qu'en moyenne dans les 19 communes **7-3**.

7-3

Coefficient de Gini, revenus fiscaux 2012

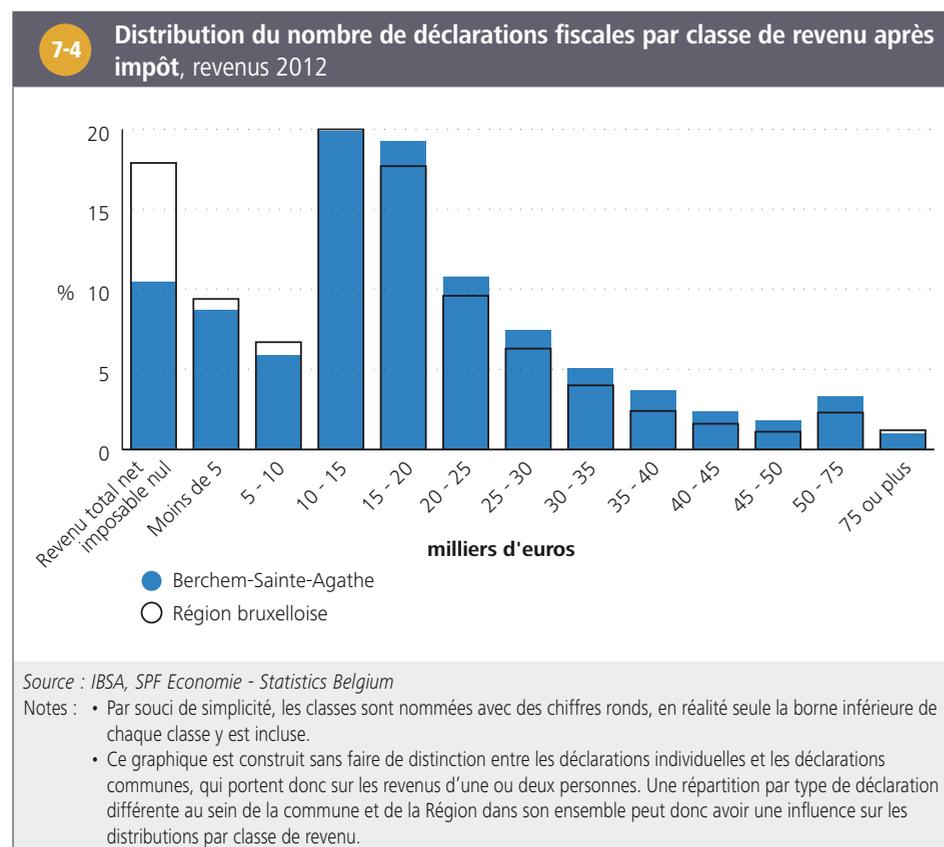
	Berchem-Sainte-Agathe	Moyenne des 19 communes
Coefficient de Gini - Revenu total net imposable	0,45	0,46
Coefficient de Gini - Revenu après impôt	0,37	0,39

Source : IBSA, SPF Economie - Statistics Belgium

14 Le **coefficient de Gini** présenté ici est calculé sur base des statistiques fiscales et doit être distingué de celui calculé par Statistics Belgium sur base des données de l'enquête SILC.

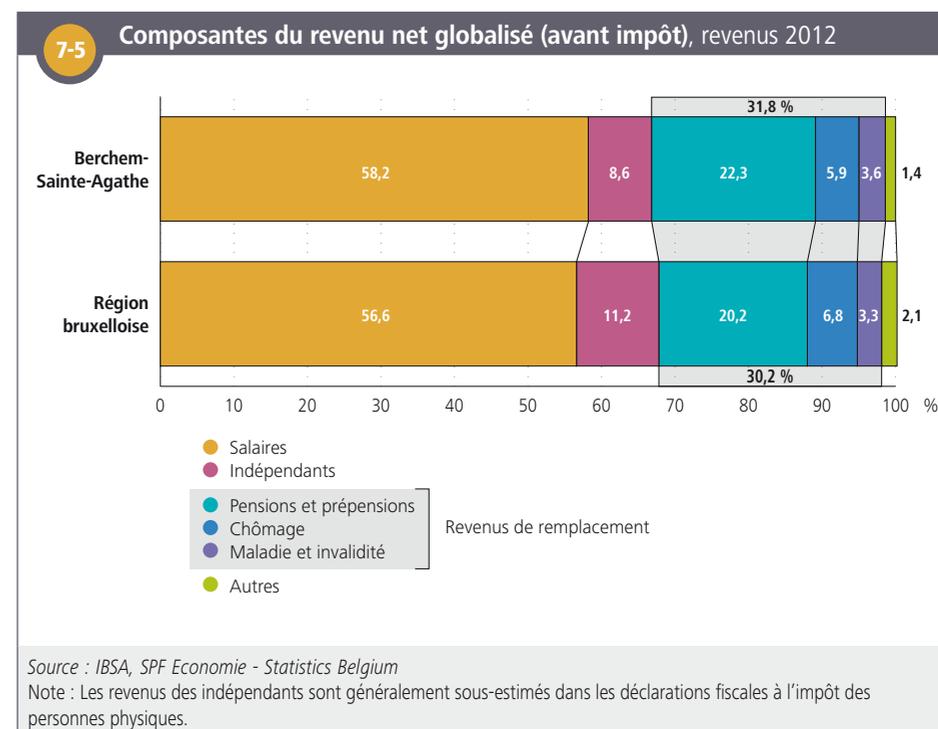
Sur base des déclarations fiscales, toutes les classes de revenus supérieures à 15 000 euros sont surreprésentées à Berchem-Sainte-Agathe en comparaison avec la situation au niveau de la Région bruxelloise, à l'exception de la classe des revenus de 75 000 euros et plus **7-4**.

La part des déclarations dont le revenu total net imposable est nul est quant à elle nettement moins importante à Berchem-Sainte-Agathe qu'à l'échelle de la Région bruxelloise. Les déclarations dont le revenu total net imposable est nul concernent des personnes qui perçoivent des revenus exonérés ou qui ne déclarent aucun revenu à l'impôt des personnes physiques. Il peut s'agir des bénéficiaires d'allocations sociales non imposables (comme par exemple le [revenu d'intégration sociale](#)), des fonctionnaires internationaux, de certains étudiants, de certains indépendants ou de personnes qui ne perçoivent réellement aucun revenu.



Ces catégories de contribuables peuvent également se retrouver, dans certains cas, dans les classes des revenus inférieurs à 10 000 euros. Ces classes de revenus doivent être interprétées avec prudence étant donnés les biais inhérents à la [statistique fiscale](#)¹⁵.

La répartition des revenus fiscaux en fonction de leur **source** montre que les parts des revenus issus des salaires et des pensions sont légèrement supérieures au sein de la commune, tandis que les parts des revenus issus du chômage et du travail indépendant sont légèrement inférieures en comparaison avec la situation au niveau de la Région bruxelloise **7-5**.



15 Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (2016), *La statistique fiscale des revenus, une source de données adéquate pour mesurer le niveau de vie des Bruxellois ?*, Focus n°14, février 2016.

7.2. PERSONNES VIVANT AVEC UNE ALLOCATION

Le nombre de personnes qui perçoivent un revenu de remplacement (allocations de chômage ou indemnités d'invalidité) ou une allocation d'aide sociale constitue un indicateur du nombre de personnes qui doivent vivre avec un **revenu limité**, souvent inférieur au **seuil de risque de pauvreté**¹⁶.

Alors que le pourcentage de la population qui vit avec une allocation d'aide sociale est nettement inférieur à Berchem-Sainte-Agathe qu'à l'échelle de la Région bruxelloise, on y recense proportionnellement plus de personnes vivant avec un revenu de remplacement (allocation de chômage ou indemnité d'invalidité). Le pourcentage de la population percevant une allocation pour personnes handicapées est également plus élevé à Berchem-Sainte-Agathe **7-6**.

Dans la commune, parmi la population d'âge actif (18-64 ans), 14 % vivent avec une allocation de chômage ou d'insertion, 2,5 % avec un **revenu d'intégration sociale** (RIS) ou **équivalent** (ERIS), 4,5 % avec une indemnité d'invalidité et 2,4 % avec une allocation aux personnes handicapées.

Parmi les jeunes (18-24 ans), un sur vingt vit avec un **(E)RIS** (contre un sur dix en Région bruxelloise). Dans la commune comme au niveau régional, cette proportion est deux fois plus importante chez les jeunes que dans la population totale d'âge actif. Parmi les habitants de Berchem-Sainte-Agathe plus âgés (65 ans et plus), 8 % perçoivent la garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA), un pourcentage non négligeable mais toutefois légèrement moins élevé qu'à l'échelle régionale (11 %).

7-6

Nombre et pourcentage de personnes vivant avec une allocation de chômage, d'invalidité ou d'aide sociale par classe d'âge, 1^{er} janvier 2014

	Berchem-Sainte-Agathe		Région bruxelloise
	Nombre	%	%
Population âgée de 18 à 24 ans	2.005	100,0	100,0
Revenu d'intégration sociale ou équivalent du CPAS	108	5,4	10,6
Allocation de chômage ou d'insertion ¹	153	7,6	6,9
Population âgée de 18 à 64 ans	14.166	100,0	100,0
Revenu d'intégration sociale ou équivalent du CPAS	356	2,5	4,9
Allocation de chômage ou d'insertion ¹	1.925	13,6	12,9
Indemnités d'invalidité ²	643	4,5	3,9
Allocations aux personnes handicapées ²	339	2,4	1,9
Population âgée de 65 ans et plus	3.776	100,0	100,0
Garantie de revenus aux personnes âgées	288	7,6	10,7
Allocations aux personnes handicapées ²	286	7,6	6,5

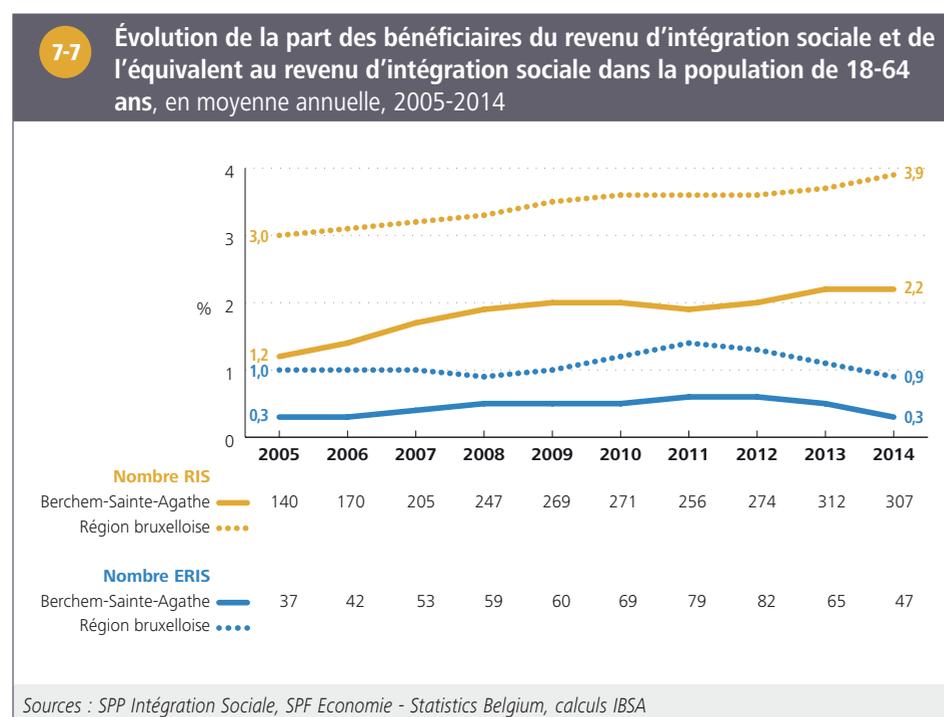
Sources : SPP Intégration Sociale, ONEM, INAMI, SPF Sécurité Sociale, ONP, SPF Economie - Statistics Belgium, calculs IBSA et Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale

Notes : [1] Il s'agit du nombre de paiements des allocations.
[2] Données au 31 décembre 2013

¹⁶ Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale (2015). *Baromètre social 2015*. Bruxelles : Commission communautaire commune.

Entre 2005 et 2014, le nombre de bénéficiaires du **revenu d'intégration sociale** a plus que doublé à Berchem-Sainte-Agathe, soit une augmentation plus rapide qu'au niveau régional. La part de ces bénéficiaires dans la population (18-64 ans) a augmenté également mais reste, en 2014, deux fois moindre qu'à l'échelle de la Région.

La part de bénéficiaires de l'**équivalent au revenu d'intégration** est très faible à Berchem-Sainte-Agathe sur toute la période. La légère baisse de cette part observée durant la période 2012-2014 s'explique en grande partie par certaines mesures adoptées au niveau fédéral en matière de politique d'asile et de migration, ayant impliqué sur cette période une diminution des demandeurs d'asile et des étrangers non-inscrits au registre de la population pouvant prétendre à l'aide financière **7-7**.



7.3. BÉNÉFICIAIRES DE L'INTERVENTION MAJORÉE (BIM)

Le nombre de **bénéficiaires de l'intervention majorée** (BIM) pour l'assurance soins de santé peut être utilisé comme un indicateur du nombre de personnes vivant dans des conditions financières difficiles.

En janvier 2015, 5 758 personnes ont droit à une intervention majorée à Berchem-Sainte-Agathe, en tant que titulaire ou comme personne à charge, soit environ une personne sur quatre. Les pourcentages de bénéficiaires sont très légèrement inférieurs à ceux correspondants pour la Région bruxelloise quelle que soit la catégorie d'âge **7-8**.

7-8 Nombre et pourcentage de bénéficiaires de l'intervention majorée pour l'assurance soins de santé (BIM), par classe d'âge et par sexe, janvier 2015

Classe d'âge	Berchem-Sainte-Agathe			Région bruxelloise					
	Nombre de bénéficiaires ¹			Pourcentage de bénéficiaires ¹ dans la population					
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Moins de 18 ans	947	905	1.852	31,7	31,9	31,8	33,5	33,2	33,3
18 - 24 ans	224	254	478	22,8	24,8	23,8	27,2	27,8	27,5
25 - 64 ans	988	1.449	2.437	16,4	23,0	19,8	19,2	23,0	21,1
65 ans et plus	325	666	991	21,4	29,4	26,2	26,4	32,1	29,8
Total	2.484	3.274	5.758	21,6	26,4	24,1	24,1	27,1	25,6

Sources : BCSS-Datawarehouse Marché du travail & Protection Sociale, IBSA, SPF Economie - Statistics Belgium, calculs Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale
Note : [1] Titulaires et personnes à charge.

8. FINANCES COMMUNALES

8.1. INDICATEURS CLÉS SUR LES FINANCES COMMUNALES

Le **budget** ordinaire fait référence à l'ensemble des recettes et dépenses qui ont un caractère régulier et habituel. Les recettes et dépenses relatives aux investissements font, quant à elles, partie du budget extraordinaire. Au cours de la période 2009-2012, la commune de Berchem-Sainte-Agathe affichait un budget ordinaire en équilibre, et, en 2008 et 2013, en déficit. Le résultat cumulé est par contre resté positif sur toute la période. Berchem-Sainte-Agathe fait toutefois partie des dix communes qui sont actuellement sous contrat d'assainissement de leurs finances avec la Région en raison de leur situation financière difficile¹⁷.

En moyenne pour les comptes de 2008-2013, les recettes et dépenses ordinaires **par habitant** à Berchem-Sainte-Agathe étaient inférieures à celles des 19 communes bruxelloises considérées ensemble. Les dépenses d'investissements par habitant, ainsi que la **dette** par habitant, sont également légèrement inférieures à Berchem-Sainte-Agathe **8-1**. Les prêts octroyés par la Région bruxelloise aux communes bruxelloises par le biais du Fonds Régional Bruxellois de Refinancement des Trésoreries Communales (FRBRTC) représentent 9 % de la dette à Berchem-Sainte-Agathe, contre 15 % pour les 19 communes.

8-1 Indicateurs clés des finances communales, moyenne des comptes 2008-2013	Berchem-Sainte-Agathe	19 communes bruxelloises
Recettes ordinaires en euros par habitant	1.222	1.681
Dépenses ordinaires en euros par habitant	1.176	1.696
Dette ¹ en euros par habitant	1.301	1.333
Dépenses d'investissements en euros par habitant	232	248

Sources : SPRB - Bruxelles Pouvoirs locaux, SPF Economie - Statistics Belgium, calculs IBSA
 Note : [1] Dette auprès du Fonds Régional Bruxellois de Refinancement des Trésoreries Communales incluse.

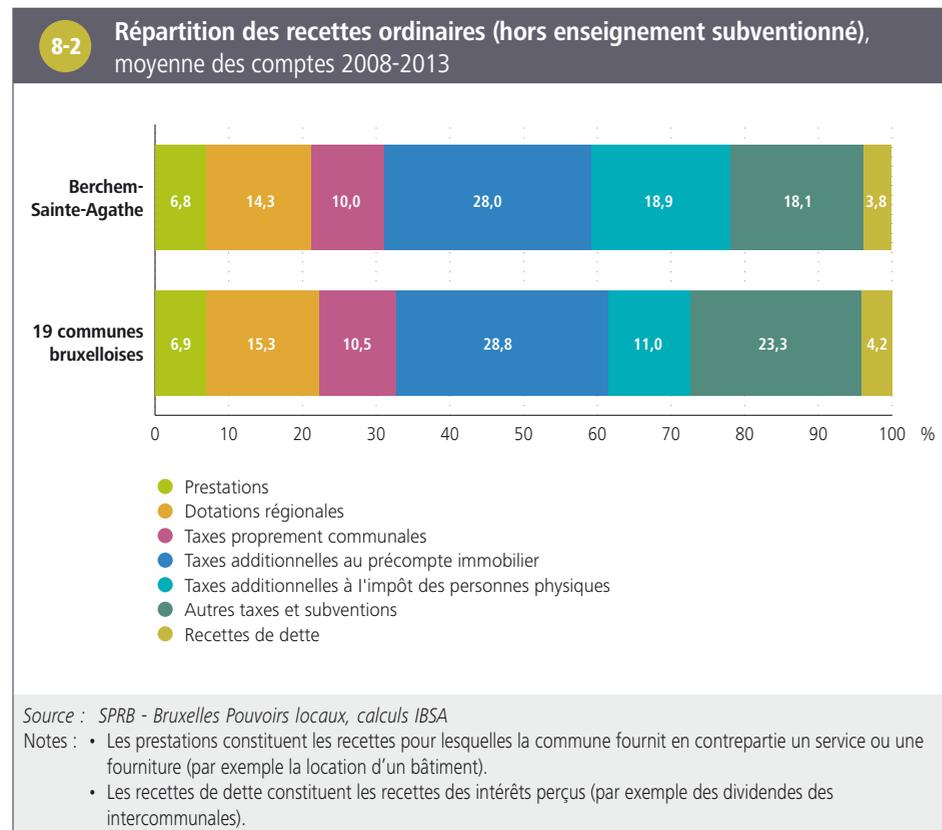
Le **ratio de liquidité** indique la capacité de la commune à faire face à ses engagements financiers à court terme. À Berchem-Sainte-Agathe, en 2013, ce ratio est juste supérieur à l'unité (1,59), ce qui signifie que la commune a la capacité de rembourser ses dettes à court terme (à un an au plus), sans pour autant se trouver dans une situation confortable.

Par ailleurs, le **degré d'autonomie financière** indique que 60 % de ses ressources proviennent de ses capitaux propres, ce qui représente une situation comparable à celle de la moyenne de cet indicateur pour les 19 communes (62 %).

¹⁷ Service public régional de Bruxelles (2015), *Rapport sur l'état des finances des communes bruxelloises 2008-2014*. Bruxelles pouvoirs locaux.

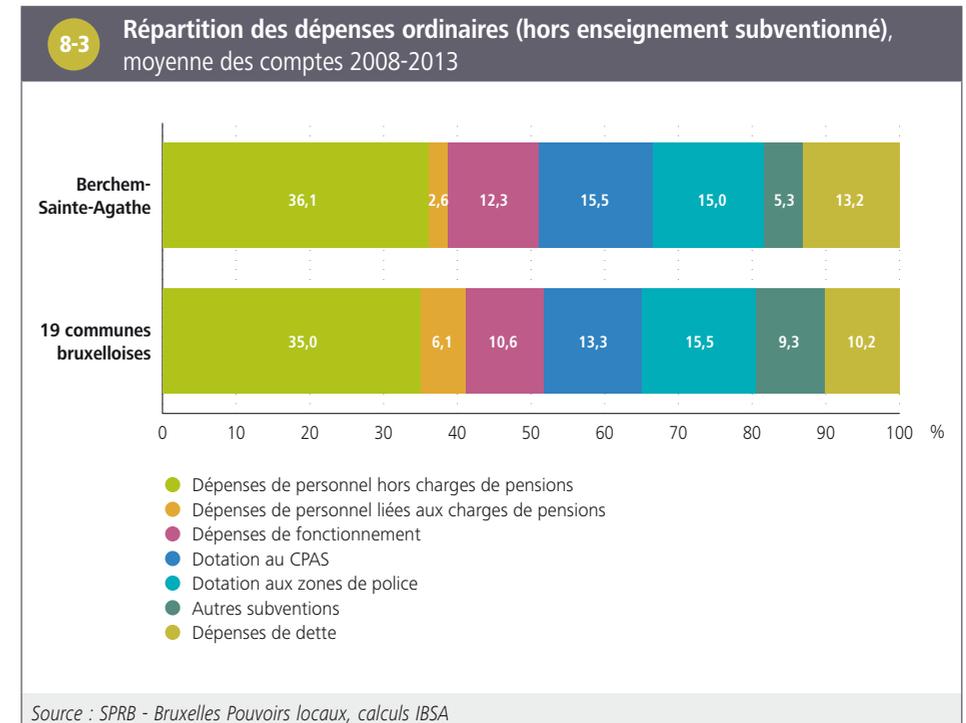
8.2. STRUCTURE DES PRINCIPALES RECETTES ET DÉPENSES ORDINAIRES

La source principale de **recettes** à Berchem-Sainte-Agathe réside dans les additionnels au **précompte immobilier** (28 % des recettes contre 29 % pour les 19 communes considérées ensemble, en moyenne des comptes 2008-2013) **8-2**. En proportion du nombre d'habitants, le rendement du précompte immobilier à Berchem-Sainte-Agathe est toutefois inférieur à celui des 19 communes. Cela est dû en partie au faible nombre de bureaux se trouvant sur le territoire communal. Le taux d'additionnels au précompte immobilier à Berchem-Sainte-Agathe est proche de celui de la moyenne des 19 communes.



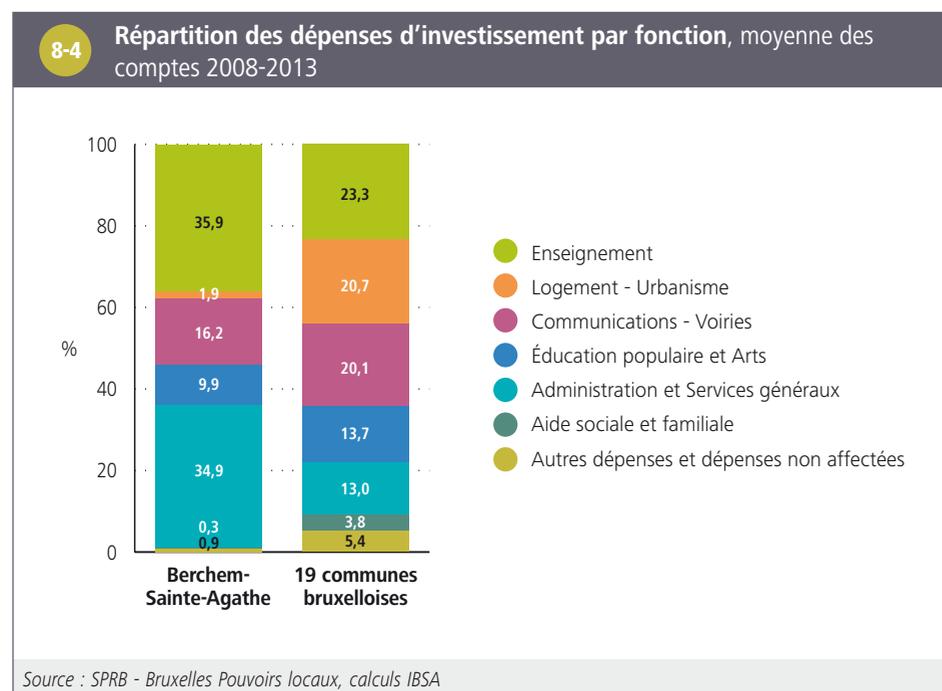
Les recettes issues des additionnels à l'**impôt des personnes physiques** (IPP) représentent la seconde source de revenus pour la commune (19 % des recettes, contre 11 % pour les 19 communes considérées ensemble). Le rendement de l'IPP par habitant à Berchem-Sainte-Agathe est supérieur à celui des 19 communes ; cela s'explique en partie par son taux IPP légèrement plus élevé, mais aussi par une plus grande proportion de personnes relativement aisées dans la commune (en comparaison avec le niveau régional).

Les principales **dépenses** de la commune de Berchem-Sainte-Agathe sont les coûts de personnel : sur la période 2008-2013, en moyenne, 39 % des dépenses sont consacrées aux coûts du personnel de l'administration communale (charges de pension comprises), contre 41 % au niveau des 19 communes considérées ensemble **8-3**. En comparaison avec les 19 communes, les charges de pension ne constituent qu'une petite part des dépenses ordinaires. Les autres postes de dépenses importants sont les transferts liés à la dotation au CPAS et aux zones de police, les dépenses de fonctionnement et les dépenses de dette.



8.3. INVESTISSEMENTS

Les **dépenses d'investissement** varient de façon importante d'une année à l'autre. Néanmoins, on constate qu'en moyenne sur la période 2008-2013, les domaines de l'enseignement et de l'administration et des services généraux ont fait l'objet d'une part importante des investissements à Berchem-Sainte-Agathe (respectivement 36 % et 35 %, contre 23 % et 13 % pour les 19 communes considérées ensemble). À l'inverse, le domaine du logement et de l'urbanisme (qui inclut les contrats de quartier, principalement localisés le long du canal donc absents à Berchem-Sainte-Agathe) n'ont fait l'objet que d'une très faible part des dépenses d'investissement dans la commune au cours de cette période **8-4**.



9. LOGEMENT

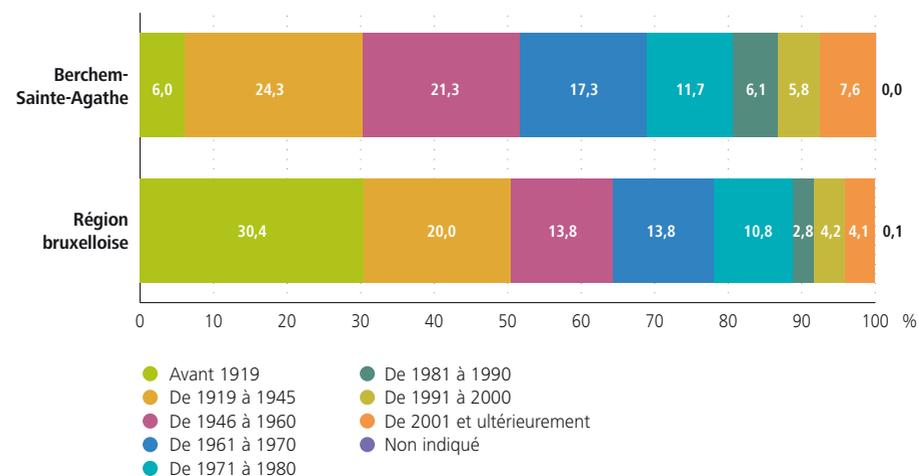
Au 1^{er} janvier 2014, 4 763 bâtiments et 10 195 logements sont recensés à Berchem-Sainte-Agathe, dont 806 logements sociaux.

9.1. CARACTÉRISTIQUES DU PARC DE LOGEMENTS

Berchem-Sainte-Agathe est une commune de **deuxième couronne**. Ainsi, l'urbanisation de la commune a lieu essentiellement après la Première Guerre mondiale. En effet, sur la base des données du Censur 2011 concernant les **logements classiques**, les logements très anciens sont très peu présents (6 % du parc, contre 30 % à l'échelle régionale). À l'inverse, les logements construits à partir de 1919, y compris les logements les plus récents, sont donc surreprésentés. Un quart du parc de logements a été construit durant l'entre-deux-guerres, et un cinquième entre 1946 et 1960. En outre, près d'un tiers des logements à Berchem-Sainte-Agathe ont été construits après 1970, contre un peu plus d'un cinquième au niveau régional **9-1**.

9-1

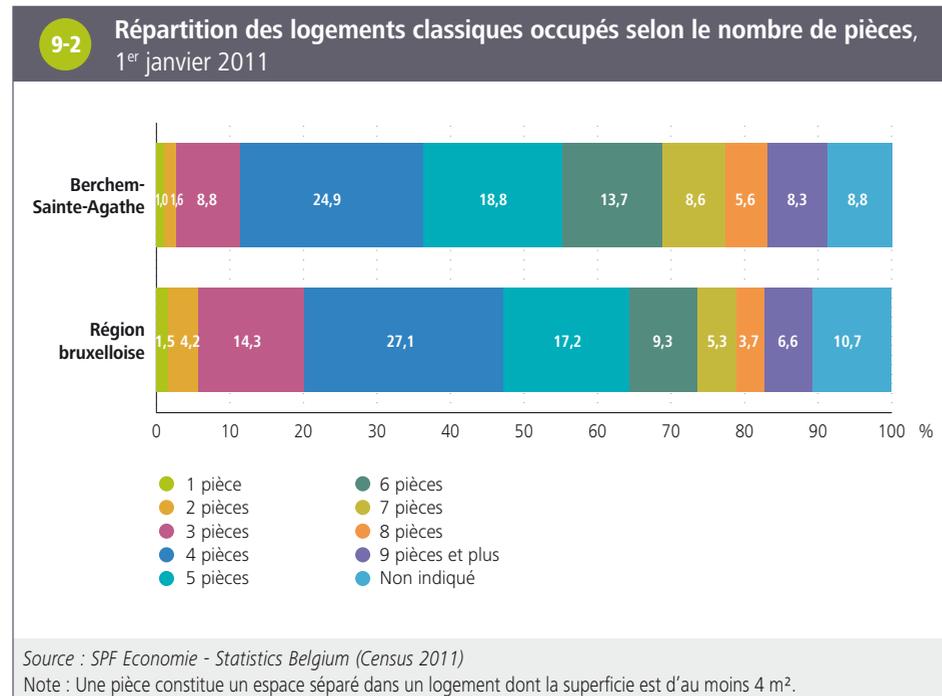
Répartition des logements classiques selon la période de construction, 1^{er} janvier 2011



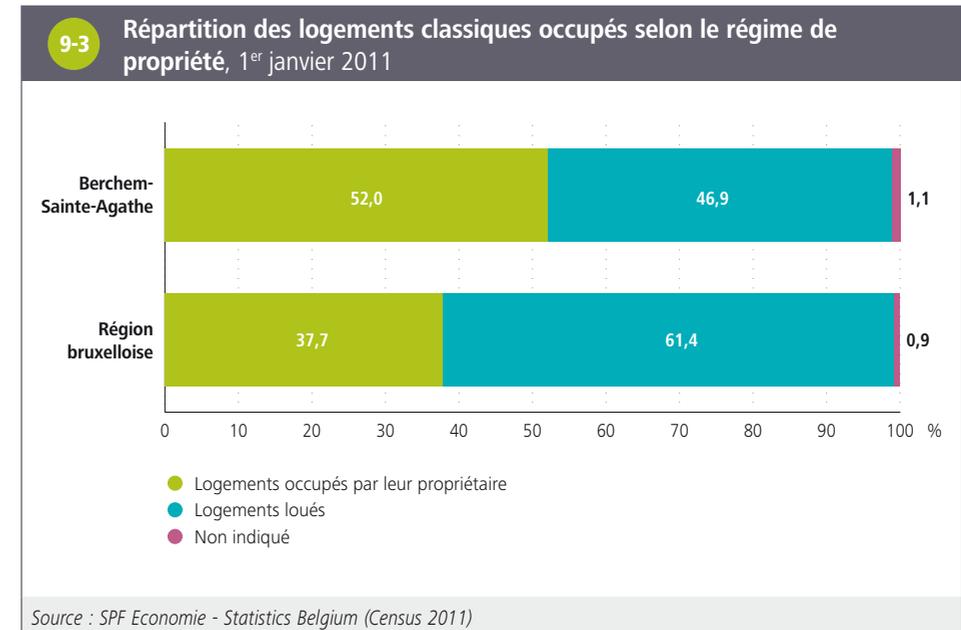
Source : SPF Economie - Statistics Belgium (Census 2011)

Note : L'année de construction est celle où la construction de tout le bâtiment a été terminée. Il ne s'agit donc pas de la dernière rénovation.

À l'instar de la Région dans son ensemble, les logements comptant 4 **pièces** sont les plus représentés à Berchem-Sainte-Agathe (25 % des logements), suivis des logements à 5 pièces (19 %) et 6 pièces (14 %). Les logements de petite taille (trois pièces ou moins) sont, en proportion, beaucoup moins nombreux à Berchem-Sainte-Agathe qu'au niveau régional (11 % contre 20 %), contrairement aux logements de plus grande taille, de 6 pièces ou plus (36 % contre 25 % à l'échelle de la Région) ⁹⁻²¹⁸.



Toujours sur la base des données du Censur 2011, il apparaît que la part des logements occupés par leur **propriétaire** est nettement plus élevée à Berchem-Sainte-Agathe (52 %) qu'à l'échelle de la Région bruxelloise (38 %) ⁹⁻³.



¹⁸ Notons que la part des logements pour lequel le nombre de pièces est « non indiqué » est importante (près de 9 % à Berchem-Sainte-Agathe et de 11 % au niveau de la Région).

9.2. PARC DE LOGEMENTS SOCIAUX

Au 31 décembre 2013, Berchem-Sainte-Agathe compte 806 logements sociaux, soit 89 de plus qu'en 2005. Rapporté au nombre de ménages, le nombre de logements sociaux est légèrement supérieur à Berchem-Sainte-Agathe (8 logements sociaux pour 100 ménages) qu'au niveau de la Région bruxelloise (7 pour 100) **9-4**. Deux **secteurs statistiques** abritent une part importante de logements sociaux dans la commune : Hunderenveld, dans l'ouest de la commune, et la Cité Moderne, dans le nord. Cette dernière se compose exclusivement de logements sociaux, dont la plupart sont des logements anciens de la cité-jardin datant des années 1920 qui nécessitent souvent des rénovations¹⁹.

Sur base de données datant de 2011, la part de ménages inscrits pour une **demande** de logement social est un peu plus faible à Berchem-Sainte-Agathe (5 %) qu'à l'échelle régionale (7 %) ²⁰.

9-4 Parc et proportion de logements sociaux, 31 décembre 2013		
	Berchem-Sainte-Agathe	Région bruxelloise
Nombre de logements sociaux	806	39.393
Nombre de logements sociaux pour 100 ménages privés	8,2	7,3

Sources : SLRB, SPF Economie - Statistics Belgium, calculs IBSA

9.3. LOYERS ET PRIX DE VENTES IMMOBILIÈRES

De manière générale, les loyers et le prix de l'immobilier restent, en moyenne, relativement bas à Berchem-Sainte-Agathe en comparaison avec la situation au niveau de la Région. En 2013, le loyer mensuel moyen d'un logement à deux chambres est de 670 euros, contre 732 euros en Région bruxelloise. Le prix moyen des ventes d'appartements, flats et studios est de 172 500 euros (contre 224 800 euros à l'échelle de la Région), et celui des maisons d'habitation, de 287 000 euros (contre 365 200 euros au niveau régional) **9-5**.

9-5 Loyers et ventes immobilières		
	Berchem-Sainte-Agathe	Région bruxelloise
Loyer mensuel moyen d'un logement pour 2 chambres en 2013 (euros)	670	732
Prix moyen des ventes de maisons d'habitation ordinaire en 2014 (milliers d'euros)	287,0	365,2
Prix moyen des ventes d'appartements, flats et studios en 2014 (milliers d'euros)	172,5	224,8

Sources : Administration générale de la Documentation patrimoniale, SPF Economie - Statistics Belgium, SLRB

19 Il convient néanmoins de préciser qu'une partie de ces logements ont été rénovés avec des fonds fédéraux et que la SLRB y a construit 75 logements passifs supplémentaires en 2012.

20 Voir Monitoring des Quartiers : www.monitoringdesquartiers.brussels

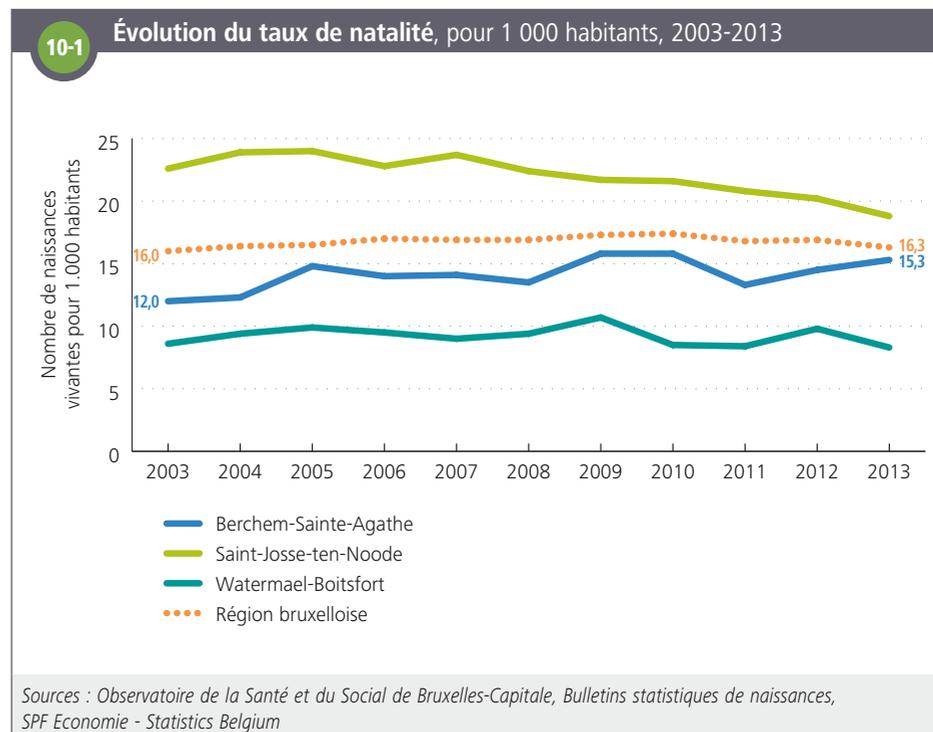
10. SANTÉ

10.1. SANTÉ DES NOUVEAU-NÉS

Natalité

En 2013, 360 **naissances** vivantes ont eu lieu parmi les Berchemois. La différence entre le nombre de naissances comptabilisées dans les [Bulletins statistiques de naissances](#) et dans les données de [population officielle](#) est négligeable dans cette commune. Cela suggère que les naissances de personnes non inscrites au Registre de la population officielle, y sont peu fréquentes²¹.

Entre 2003 et 2013, le nombre de naissances et le [taux de natalité](#) ont augmenté à Berchem-Sainte-Agathe, en partie en raison de l'accroissement de la part des femmes en âge de procréer dans la population. Cependant, cette part reste nettement inférieure à celle de la Région (cf. figure 2-5), ce qui explique le taux de natalité plus bas dans la commune qu'au niveau régional ¹⁰⁻¹. Par contre, l'[indice conjoncturel de fécondité](#) est plus élevé à Berchem-Sainte-Agathe (2,4) qu'à l'échelle de la Région (1,9) en 2014²², ce qui traduit le fait qu'il y a plus d'enfants par femme en âge de procréer dans la commune qu'au niveau régional.

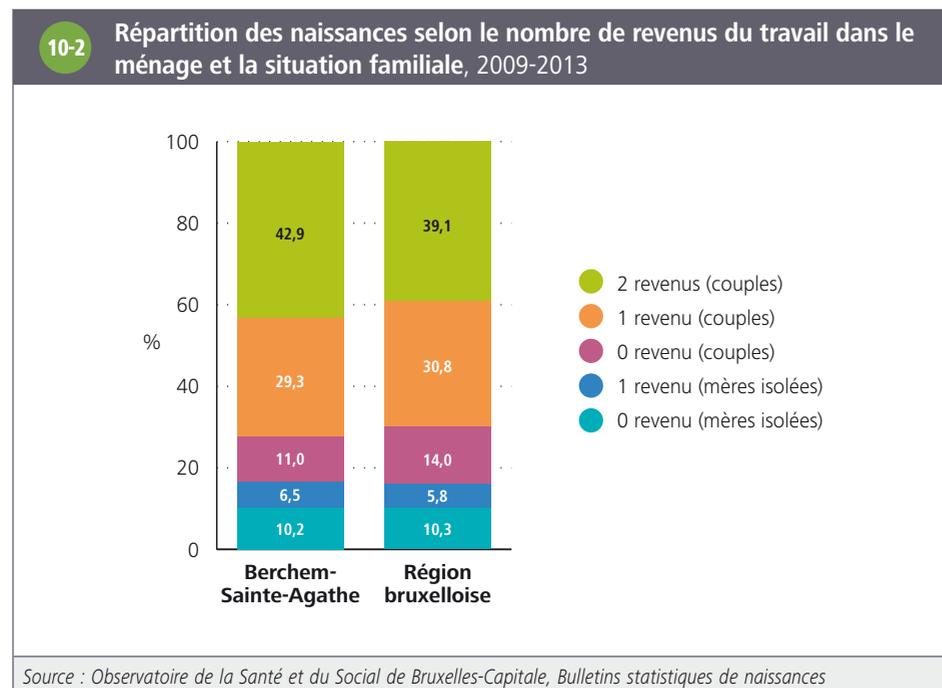


21 Les Bulletins statistiques, contrairement au chiffre de [population officielle](#), incluent tous les résidents habituels notamment les naissances de parents demandeurs d'asile inscrits au Registre d'attente, de parents en situation irrégulière ou ayant un statut diplomatique. Notons par ailleurs que la population officielle, contrairement aux Bulletins, comprend les naissances à l'étranger. Pour plus d'informations sur ce thème, voir Hercot et al (2015), *Naître Bruxellois(e)* ; *Indicateurs de santé périnatale des Bruxellois(es) 2000-2012*. Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale.

22 Source : IBSA, SPF Economie - Statistics Belgium.

Caractéristiques sociodémographiques des naissances et des mères

À Berchem-Sainte-Agathe, le pourcentage d'enfants qui naissent dans un ménage monoparental ou qui ne dispose pas de revenus du travail est proche de ce que l'on observe au niveau de la Région bruxelloise : 17 % des naissances ont lieu dans un ménage monoparental et 21 % des naissances ont lieu dans un ménage sans revenus du travail dans la commune ¹⁰⁻².



À Berchem-Sainte-Agathe, parmi les femmes qui ont accouché entre 2009 et 2013, une sur trois n'est pas de **nationalité** belge (32,5 % contre 50 % pour la Région) et deux sur trois ne sont pas nées avec la nationalité belge (67 % contre 74 % pour la Région).

Parmi les femmes qui ont accouché en 2013, les nationalités les plus représentées sont respectivement la nationalité belge (65 % des femmes), marocaine (7 %), française (3,4 %), congolaise (3,1 %) et roumaine (2,8 %). Entre 2003 et 2013, la part des mères de nationalité roumaine a connu la plus forte progression puisqu'elle était pratiquement nulle en 2003.

Santé materno-infantile

Parmi les femmes qui ont accouché entre 2009 et 2013, les naissances multiples sont proportionnellement moins fréquentes à Berchem-Sainte-Agathe (2,6 %) qu'en Région bruxelloise (3,8 %) ¹⁰⁻³. Les autres indicateurs de santé materno-infantile à Berchem-Sainte-Agathe présentés ci-dessous ne diffèrent pas significativement de ceux de la Région bruxelloise.

10-3 Indicateurs de santé materno-infantile, 2009-2013

	Berchem-Sainte-Agathe		Région bruxelloise
	Nombre	Pour 100 naissances vivantes	Pour 100 naissances vivantes
Naissances multiples	45	2,6	3,8
Prématurés (< 37 semaines)	115	6,8	7,3
Petit poids de naissance en fonction de l'âge gestationnel	164	9,7	9,9
Mères < 20 ans	32	1,9	2,2
Mères ≥ 40 ans	79	4,7	4,9

Source : Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale, Bulletins statistiques de naissances
Note : Les différences statistiquement significatives par rapport à la Région bruxelloise sont indiquées en **gras**.

Mortalité périnatale, infantile et foeto-infantile

À Berchem-Sainte-Agathe, les **taux de mortalité périnatale, infantile et foeto-infantile** sont inférieurs à ceux de la Région mais les différences ne sont pas **statistiquement significatives** ¹⁰⁻⁴.

10-4 Taux de mortalité périnatale, infantile et foeto-infantile, 2009-2013

	Berchem-Sainte-Agathe		Région bruxelloise
	Nombre	Pour 1.000 naissances	Pour 1.000 naissances
Mortalité périnatale	12	7,0	7,8
Mortalité infantile	3	1,8	3,0
Mortalité foeto-infantile	14	8,2	9,4

Source : Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale, Bulletins statistiques de naissances et de décès
Note : Les différences statistiquement significatives par rapport à la Région bruxelloise sont indiquées en **gras**.

10.2. ÉTAT DE SANTÉ GÉNÉRAL

Espérance de vie

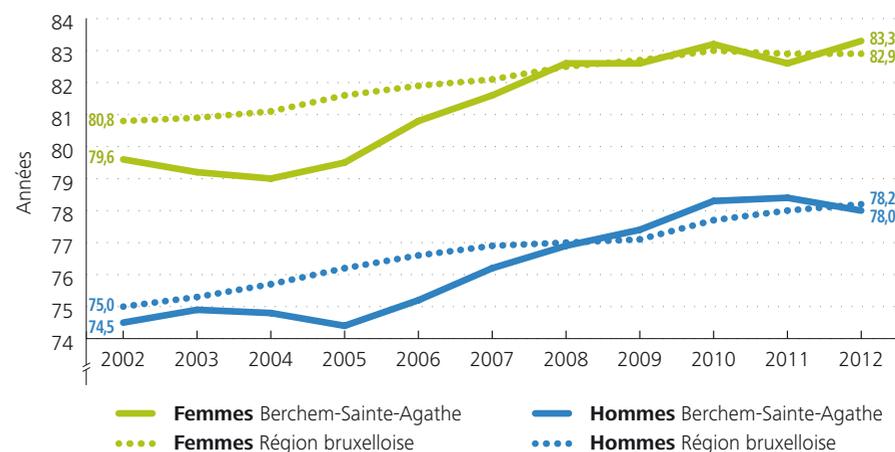
Alors qu'elle était légèrement inférieure à celle observée à l'échelle régionale avant 2007, l'espérance de vie à Berchem-Sainte-Agathe est actuellement proche de celle de la Région bruxelloise. L'espérance de vie de 2012²³ des femmes est de 83 ans et celle des hommes de 78 ans, tant à Berchem-Sainte-Agathe qu'au niveau de la Région **10-5**.

Mortalité prématurée (avant 75 ans)

À Berchem-Sainte-Agathe, le taux de mortalité prématurée (avant 75 ans) est de 410 pour 100 000 hommes et de 248 pour 100 000 femmes **10-6**. Après standardisation pour l'âge, ces taux ne diffèrent pas significativement de ceux de la Région bruxelloise. En comparaison avec la situation régionale, les taux de mortalité prématurée par cause de décès présentés dans le tableau ne sont pas non plus significativement différents.

10-5

Évolution de l'espérance de vie à la naissance par sexe, moyennes mobiles sur trois ans¹, 2002-2012



Sources : Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale, Bulletins statistiques de décès, SPF Economie - Statistics Belgium

Note : [1] La moyenne mobile sur trois ans est calculée, pour 2002 par exemple, comme suit : (espérance de vie en 2001 + espérance de vie en 2002 + espérance de vie en 2003) / 3

10-6

Taux brut de mortalité prématurée (< 75 ans) par principales causes de décès prématurés, par sexe, Berchem-Sainte-Agathe et différence par rapport à la Région bruxelloise après standardisation pour l'âge, 2009-2013

	Hommes			Femmes		
	Nombre de décès	Taux brut de mortalité (/100.000)	Différence de mortalité par rapport à la Région ¹	Nombre de décès	Taux brut de mortalité (/100.000)	Différence de mortalité par rapport à la Région ¹
Toutes causes de décès	209	410,4	+1 %	132	247,7	-3 %
Tumeurs	67	131,6	-10 %	48	90,1	-16 %
<i>Tumeur larynx, trachée, bronches et poumon</i>	31	60,9	+25 %	12	-	-
Maladies de l'appareil circulatoire	48	94,3	+14 %	16	30,0	-27 %
<i>Cardiopathies ischémiques</i>	24	47,1	+25 %	6	-	-
Maladies de l'appareil respiratoire	20	39,3	+22 %	11	20,6	+6 %

Sources : Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale, Bulletins statistiques de décès, SPF Economie - Statistics Belgium

Notes : [1] Différence de mortalité = (Ratio Standardisé de Mortalité - 1) x 100

• Seules les causes de décès comptabilisant au moins 20 cas pour l'un des deux sexes sont reprises dans ce tableau. Si le nombre de cas est inférieur à 20, le taux brut de mortalité et la différence de mortalité par rapport à la Région ne sont pas présentés et la case est laissée vide.

• Les différences statistiquement significatives par rapport à la Région bruxelloise sont indiquées en **gras**.

23 L'espérance de vie en 2012 fait référence ici à la moyenne mobile de l'espérance de vie sur trois ans ((espérance de vie en 2011 + espérance de vie en 2012 + espérance de vie en 2013) / 3)

Cancers : incidence et programmes de dépistage

Les cancers du poumon, du côlon, du sein (chez la femme) et de la prostate (chez l'homme) sont les principaux cancers en Région bruxelloise.

À Berchem-Sainte-Agathe, au cours de la période 2009-2012, l'**incidence** standardisée de ces cancers n'est pas significativement différente de celle de la Région **10-7**.

10-7 Taux brut d'incidence du cancer du poumon, du côlon, de la prostate et du sein, Berchem-Sainte-Agathe et différence par rapport à la Région bruxelloise après standardisation par l'âge, 2009-2012			
	Nombre de cancers	Taux brut d'incidence (/100.000)	Différence d'incidence par rapport à la Région ¹
Hommes			
Prostate	43	100,9	-20 %
Poumon-bronches	34	79,8	-9 %
Côlon	32	75,1	+4 %
Femmes			
Sein	74	157,7	-12 %
Côlon	35	74,6	+22 %
Poumon-bronches	23	49,0	+17 %

Sources : Fondation Registre du Cancer et SPF Economie - Statistics Belgium
 Notes : [1] Différence d'incidence = (Ratio Standardisé d'Incidence - 1) x 100
 Les différences statistiquement significatives par rapport à la Région bruxelloise sont indiquées en **gras**.

Il existe des recommandations internationales concernant le **dépistage** systématique organisé pour le cancer du côlon et, chez la femme, le cancer du sein et du col de l'utérus.

À Berchem-Sainte-Agathe, la couverture totale du dépistage du cancer du sein est légèrement supérieure à celle de la Région. Plus spécifiquement, la proportion de femmes ayant bénéficié d'une mammographie dans le cadre du programme organisé et gratuit (appelé 'mammothest') est plus élevée qu'au niveau régional²⁴ **10-8**. La couverture totale reste cependant inférieure à la recommandation européenne de 70 % de participation.

10-8 Taux de couverture du dépistage organisé et total du cancer du sein parmi les femmes de 50 à 69 ans, 2011-2012		
	Berchem-Sainte-Agathe	Région bruxelloise
Mammothest	12,5 %	9,9 %
Mammographie et/ou mammothest	55,0 %	52,9 %

Sources : Agence InterMutualiste, Brumammo, SPF Economie - Statistics Belgium, calculs Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale

En ce qui concerne le dépistage du cancer du col de l'utérus, le pourcentage de femmes entre 25 et 64 ans ayant effectué un frottis durant la période 2010-2012 à Berchem-Sainte-Agathe (56 %) est un peu plus élevé que celui de la Région bruxelloise (53 %)²⁵.

24 Pour plus d'informations sur ce thème, voir Yannart et al (2015), *Quatrième rapport d'évaluation du programme de dépistage organisé du cancer du sein en Région bruxelloise (2009-2013)*, Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale.

25 Agence InterMutualiste, Atlas. www.aim-ima.be

GLOSSAIRE

Bénéficiaires de l'intervention majorée (BIM) : afin d'améliorer l'accès financier des personnes ayant un faible revenu aux soins de santé, il est prévu d'attribuer à différentes catégories de personnes (ainsi qu'à leurs personnes à charge) une intervention majorée de l'assurance obligatoire pour les soins médicaux et donc une diminution du ticket modérateur. Depuis janvier 2014, trois conditions peuvent chacune donner droit à l'intervention majorée : (1) le fait d'être bénéficiaire de certaines allocations (RIS, ERIS, GRAPA, allocations aux personnes handicapées, allocation familiale majorée pour enfants souffrant d'un handicap) ; (2) le statut d'orphelin ou de mineur étranger non accompagné (MENA) ; (3) un faible revenu. Pour les deux premières catégories, le droit à l'intervention majorée est octroyé automatiquement pour le titulaire et leurs personnes à charge. Les personnes ayant de faibles revenus mais n'ayant pas automatiquement droit à l'intervention majorée peuvent faire une demande et le droit sera octroyé ou non sur base d'un examen des revenus du ménage.

Bulletins statistiques de naissances et de décès : les statistiques de naissances et de décès peuvent être établies à partir de deux sources : le Registre national ([population officielle](#)) et les bulletins statistiques de naissances et de décès. Cette dernière source inclut l'ensemble des naissances et des décès y compris des personnes qui ne sont pas inscrites au Registre national mais qui résident habituellement dans la commune. Le nombre de naissances et de décès comptabilisé via les bulletins est en général supérieur au nombre de naissances et de décès via le Registre national. Pour plus d'informations : www.observatbru.be

Coefficient de Gini : le coefficient de Gini est un indicateur synthétique d'inégalités de revenus. Il varie entre 0 et 1. Il est égal à 0 dans une situation d'égalité parfaite où les revenus de chacun seraient égaux. À l'inverse, il est égal à 1 dans une situation d'inégalité extrême (où tous les revenus sauf un seraient nuls). Il est calculé ici sur base des [statistiques fiscales](#), hors déclarations de revenu total net imposable nul.

Coefficient de séniorité : le coefficient de séniorité représente la part des personnes les plus âgées (80 ans et plus) parmi les personnes âgées (65 ans et plus). Ce coefficient mesure le vieillissement des personnes âgées.

Coefficient de vieillissement : le coefficient de vieillissement représente la part des personnes âgées (65 ans et plus) par rapport à celle des plus jeunes (moins de 18 ans) dans la population. Il est utilisé pour mesurer le vieillissement de la population.

Croissant pauvre : zone de la Région bruxelloise concentrant depuis plusieurs décennies les populations les moins favorisées sur le plan économique. Elle reprend les quartiers en [première couronne](#) nord et ouest, qui sont parmi les plus pauvres de la Région et qui forment un croissant autour du centre-ville, de Saint-Josse-ten-Noode au bas de Forest.

Degré d'autonomie financière : part en pourcentage des fonds propres de la commune (à l'exception des provisions pour risques et charges) dans le total de son passif.

Demandeur d'emploi inoccupé (DEI) : personne sans emploi inscrite auprès du service public d'emploi de sa région (Actiris en Région bruxelloise).

Deuxième couronne : dans la représentation d'une ville selon un schéma concentrique, une couronne désigne les quartiers ayant une certaine homogénéité sociale, urbanistique, et formant un anneau à l'intérieur de la ville. La deuxième ou seconde couronne de la Région bruxelloise désigne les quartiers situés le plus à l'extérieur de la ville, au-delà de la ceinture formée par les grands boulevards au sud (avenue Churchill) et à l'est (Boulevard Général Jacques, Louis Schmidt, Saint-Michel, Brandt Withlock, Reyers et Lambermont) et l'arc de la ligne du chemin de fer à l'ouest. Cette seconde couronne s'est développée après la [première couronne](#) et a atteint les limites de la Région de Bruxelles-Capitale vers 1960.

Différence statistiquement significative : lorsqu'une différence entre deux chiffres est dite statistiquement significative, cela signifie que la probabilité que cette différence corresponde à une différence réelle est très élevée et que le risque qu'elle soit le résultat du hasard est très faible.

Entreprises assujetties à la TVA : les statistiques sur les entreprises assujetties à la TVA sont établies par la Direction générale Statistique – Statistics Belgium du SPF Economie. Elles ne décomptent que les sièges sociaux d'entreprises. Cela signifie que si une entreprise possède plusieurs sièges d'exploitation, répartis entre une ou plusieurs communes, ces statistiques n'en tiennent pas compte et considèrent ceux-ci comme une seule entreprise, située dans la commune où est établi le siège social.

Le taux de cessation d'entreprises assujetties à la TVA se calcule en divisant le nombre de cessations d'entreprises assujetties à la TVA d'une année par la moyenne du nombre d'entreprises actives cette année. Le nombre de cessations d'entreprises assujetties à la TVA correspond au nombre d'entreprises qui n'étaient plus présentes dans le registre des assujettis à la TVA au 31 décembre d'une année donnée alors qu'elles l'étaient au 31 décembre de l'année précédente. Cette statistique ne tient pas compte des migrations des entreprises. Une entreprise qui quitte une commune pour s'installer ailleurs sans modifier son statut dans le registre des assujettis à la TVA ne sera pas comptabilisée dans le nombre de cessations.

Le taux de création d'entreprises assujetties à la TVA se calcule en divisant le nombre de créations d'entreprises assujetties à la TVA d'une année par la moyenne du nombre de ces entreprises actives cette année. Le nombre de créations d'entreprises assujetties à la TVA correspond au nombre d'entreprises présentes dans le registre des assujettis à la TVA au 31 décembre d'une année donnée alors qu'elles ne l'étaient pas au 31 décembre de l'année précédente. Cette statistique ne tient pas compte des migrations des entreprises. Une entreprise s'installant sur le territoire d'une commune alors qu'elle était déjà inscrite comme active dans le registre des assujettis à la TVA auparavant ne sera pas considérée comme une création. Il faut noter que le taux de création d'entreprises pour l'année 2014 est exceptionnellement élevé. Cela s'explique par un changement de législation qui soumet depuis janvier 2014 les prestations des avocats à la TVA. Ces derniers ont dès lors dû procéder à leur assujettissement dans les premiers mois de cette année. Ces assujettissements destinés à se conformer aux nouvelles règles ne correspondent pas à des créations d'entreprises en tant que telles puisque dans la plupart des cas l'entreprise exerçait déjà ses activités auparavant.

Le taux de faillite d'entreprises se calcule en divisant le nombre de faillites d'entreprises d'une année par le nombre moyen d'entreprises assujetties à la TVA actives cette année. Le nombre de faillites est établi en combinant des informations issues du répertoire d'entreprises de Statistics Belgium à celles provenant des déclarations des tribunaux de commerce. On notera que l'année 2013 a été particulière pour la Région de Bruxelles-Capitale sur le plan des faillites avec un nombre très élevé de celles-ci. Cela est notamment dû à la grande « opération de nettoyage » menée par les tribunaux

de commerce bruxellois au cours de cette année et ciblant des entreprises à la santé économique jugée douteuse.

Équivalent au revenu d'intégration sociale (ERIS) : l'ERIS est une aide financière attribuée par le CPAS dans le cadre du Droit à l'aide sociale pour les personnes qui n'entrent pas en ligne de compte pour le droit au revenu d'intégration sociale car elles ne satisfont pas aux conditions exigées en termes de nationalité, d'âge ou de revenus, mais qui sont dans une situation de besoin similaire. Il s'agit essentiellement de candidats-réfugiés et d'étrangers qui ont un droit de séjour mais qui ne sont pas inscrits au Registre national. Les montants sont identiques à ceux du revenu d'intégration sociale.

Pour plus d'informations : www.ocmw-info-cpas.be

Emploi intérieur : l'emploi intérieur correspond aux emplois des personnes travaillant sur un territoire, quel que soit le lieu de résidence des travailleurs.

Espérance de vie : l'espérance de vie étudiée ici concerne l'espérance de vie à la naissance. Celle-ci traduit l'âge moyen attendu du décès d'une personne si elle était exposée à chaque âge de sa vie au risque de décès pour chaque tranche d'âge observé dans une population au cours d'une période déterminée. L'espérance de vie n'est donc pas une prédiction mais décrit de manière synthétique le cumul des risques de décès pour chaque tranche d'âge au cours de la période étudiée.

Indice conjoncturel de fécondité : nombre d'enfants qu'une femme aurait au cours de sa vie féconde si elle connaissait à chaque âge la fécondité observée au cours de l'année considérée. Il se calcule en additionnant les taux de fécondité par âge.

Logements classiques : les logements classiques sont des ensembles distincts (entourés de murs et couverts d'un toit) et indépendants (avec une entrée directe sur la rue ou un escalier, un couloir), qui sont conçus pour servir d'habitation permanente.

Maillage vert et bleu : programme environnemental en Région Bruxelles-Capitale ayant pour objectifs de créer des espaces verts, de les relier par des rues plantées, de faire revivre les rivières, à destination des habitants et également dans une visée écologique. Initié en 1996, il a été inscrit en 1999 dans le Plan régional d'affectation du sol (PRAS).

Migration circulaire : désigne le mouvement d'individus partageant leur espace de vie entre deux pays, offrant fréquemment la possibilité de garder contact avec la famille restée au pays d'origine, tout en préservant un emploi à l'étranger.

Petit poids de naissance en fonction de l'âge gestationnel : le poids de naissance est fortement lié à l'âge gestationnel. Certains facteurs peuvent entraîner un poids de naissance plus faible à âge gestationnel égal tels que le tabagisme, l'alcool, les pathologies du placenta, etc. Les fœtus qui ont un poids faible par rapport à la moyenne des fœtus nés avec la même durée de gestation ont plus souvent des problèmes de santé périnatale et un risque plus important de mortalité. Le poids faible pour l'âge gestationnel correspond aux naissances vivantes avec un poids inférieur au percentile 10 des naissances pour la même durée de gestation (gestations de 24 à 41 semaines incluses), durant la période analysée (ici 2009-2013).

Pour plus d'informations : www.observatbru.be

Population active : la population active d'un territoire fait référence aux résidents de ce territoire qui sont effectivement présents sur le marché du travail, qu'ils soient en emploi (population active occupée) ou au chômage (**demandeurs d'emploi inoccupés**).

Population officielle : ensemble des individus légalement domiciliés auprès de leur administration communale, à l'exception des demandeurs d'asile.

Première couronne : dans la représentation d'une ville selon un schéma concentrique, une couronne désigne les quartiers ayant une certaine homogénéité sociale, urbanistique, et formant un anneau à l'intérieur de la ville. La première couronne de la Région bruxelloise désigne les quartiers situés entre les boulevards de la petite ceinture et la moyenne ceinture formée par les grands boulevards au sud (avenue Churchill) et à l'est (Boulevard Général Jacques, Louis Schmidt, Saint-Michel, Brandt Withlock, Reyers et Lambermont) et l'arc de la ligne du chemin de fer à l'ouest. Cette première couronne sera complètement urbanisée vers 1930.

Quartiers : les quartiers de la Région bruxelloise tels qu'utilisés dans cette publication sont ceux du Monitoring des quartiers. Un quartier est une somme de **secteurs statistiques** spatialement contigus, regroupés en fonction notamment de leurs caractéristiques sociodémographiques et physiques.

Pour plus d'informations : www.monitoringdesquartiers.brussels

Rapport de masculinité : il s'agit du rapport entre le nombre d'hommes et le nombre de femmes. Ce rapport permet d'analyser la répartition par sexe de la population.

Ratio de dépendance : le ratio de dépendance s'obtient en divisant la population se trouvant dans les tranches d'âge les plus dépendantes (soit les moins de 18 ans et les 65 ans et plus) par la population la plus susceptible d'exercer une activité professionnelle (18-64 ans).

Ratio de liquidité : rapport en pourcentage des créances à un an ou plus et des comptes financiers sur les dettes à un an au plus de la commune.

Ratio Standardisé d'Incidence : nombre total de cas d'une maladie donnée observés dans la commune divisé par le nombre total de cas « attendus » dans la commune (obtenus en appliquant les taux d'incidence par tranche d'âge de la Région aux effectifs de la commune).

Ratio Standardisé de Mortalité : nombre total de décès observés dans la commune divisé par le nombre total de décès « attendus » dans la commune (obtenus en appliquant les taux de mortalité par tranche d'âge de la Région aux effectifs de la commune).

Revenu d'intégration sociale (RIS) : le RIS (appelé avant 2002 minimum de moyens d'existence ou minimex) est une forme spécifique du Droit à l'intégration sociale. Il s'agit d'un revenu minimum attribué par le CPAS aux personnes qui ne disposent pas de moyens d'existence suffisants et qui ne sont pas en mesure de se les procurer par d'autres moyens (droit résiduaire). Le bénéficiaire doit en outre satisfaire d'autres conditions d'octroi, en termes de disposition au travail, de nationalité, de résidence et d'âge.

Pour plus d'informations : www.ocmw-info-cpas.be

Revenu moyen par unité de consommation modifiée (UCM) : cet indicateur permet d'approcher le niveau de vie moyen au sein d'une population en tenant compte de la structure de cette population, aussi bien en termes d'âge que de composition des ménages. Pour obtenir le revenu moyen par UCM d'un territoire donné comme la commune, le revenu (ici, après impôt) des résidents de la commune est divisé par le nombre d'UCM de la commune (il n'est pas tenu compte des déclarations dont le revenu total net imposable est nul). Pour calculer le nombre d'UCM d'une commune, on utilise une échelle d'équivalence permettant de convertir le nombre de personnes dans un ménage en « équivalent adulte » : un coefficient de 1 est attribué au premier adulte, de 0,5 aux autres personnes de 14 ans ou plus et de 0,3 aux enfants de moins de 14 ans. La population a donc été convertie ici en UCM afin de tenir compte de la structure des ménages, celle-ci ayant une influence sur la structure des dépenses. Pour des raisons de comparabilité, chaque personne faisant partie d'un ménage collectif a dû être considérée dans le calcul comme le chef de ménage d'un ménage privé.

Secteurs statistiques : les secteurs statistiques représentent l'unité territoriale de base la plus fine et résulte de la subdivision du territoire par la Direction générale de la Statistique, sur base des caractéristiques structurelles de celui-ci identifiées au travers des recensements de la population (dernières retouches principales effectuées en 2001).

Statistiques fiscales : ces statistiques contiennent des informations au sujet des revenus figurant dans les déclarations fiscales de toutes les personnes domiciliées en Belgique. Lors de leur interprétation, il faut tenir compte d'un certain nombre d'éléments. Les données se réfèrent seulement aux revenus soumis à l'impôt des personnes physiques. Certains types de revenus ne sont pas imposables et sont donc absents des statistiques fiscales. En l'occurrence, plusieurs transferts sociaux ([revenu d'intégration sociale](#), [équivalent au revenu d'intégration](#) et allocations familiales notamment) sont exonérés d'impôts et ne sont donc pas repris dans le revenu imposable. De même, certaines personnes ont un revenu élevé qui n'est pas imposable via le système national, comme les diplomates étrangers ou les fonctionnaires internationaux. Les personnes percevant ces différents types de revenus non imposables peuvent dès lors se retrouver soit dans les déclarations dont le revenu imposable est nul (dont il n'est pas tenu compte dans la plupart des statistiques fiscales) soit dans les classes de revenus faibles. Par ailleurs, les statistiques fiscales sous-estiment de façon importante les revenus du capital (mobilier et immobilier).

Seuil de risque de pauvreté : à l'instar des autres pays de l'Union européenne, la Belgique utilise un seuil de pauvreté relatif pour mesurer la part de la population présentant un risque de pauvreté. Ce seuil est défini à 60 % du revenu disponible équivalent médian du pays. En Belgique, sur base de l'enquête EU-SILC 2014 (revenus de 2013), ce seuil est de 1 085 euros par mois pour une personne isolée, 1 736 euros par mois pour un parent seul avec deux enfants et 2 279 euros par mois pour un couple avec deux enfants. Les personnes disposant d'un revenu disponible équivalent inférieur à ce seuil sont considérées comme en risque de pauvreté.

Taux d'activité : pourcentage de la [population active](#) dans la population en âge de travailler (15-64 ans).

Taux de chômage : pourcentage de la population au chômage ([demandeurs d'emploi inoccupés](#)) dans la [population active](#).

Taux d'emploi : pourcentage de la [population active](#) occupée (en emploi) dans la population en âge de travailler (15-64 ans).

Taux de fécondité : rapport des naissances vivantes des femmes d'un âge donné sur l'effectif des femmes de cet âge. L'âge pris en considération est l'âge révolu, c'est-à-dire l'âge atteint au dernier anniversaire.

Taux de natalité : le taux de natalité est le rapport entre le nombre annuel de naissances et la population totale.

Taux de mortalité foeto-infantile : nombre de décès survenant avant ou pendant l'accouchement (à partir du moment où le bébé a au moins 500 g ou après minimum 22 semaines de gestation) et de décès d'enfants nés vivants survenus avant le premier anniversaire de l'enfant (0 à 364 jours révolus), pour 1 000 naissances totales (vivantes et mort-nés).

Taux de mortalité infantile : nombre de décès d'enfants nés vivants survenus avant le premier anniversaire de l'enfant (0 à 364 jours révolus) pour 1 000 naissances vivantes.

Taux de mortalité périnatale : nombre de décès survenant avant ou pendant l'accouchement (à partir du moment où le bébé a au moins 500 g ou après minimum 22 semaines de gestation) et de décès au cours de la première semaine de vie (0 à 6 jours révolus) d'enfants nés vivants, pour 1 000 naissances totales (vivantes et mort-nés).

Unités locales d'établissement : sièges d'exploitation des entreprises dans la commune où ils se situent réellement, pour peu qu'ils présentent au minimum un salarié déclaré à l'ONSS.

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

Actiris	Office Régional Bruxellois de l'Emploi	ONSS	Office national de sécurité sociale
BCSS	Banque Carrefour de la Sécurité Sociale	PRAS	Plan Régional d'Affectation du Sol
BIM	Bénéficiaires de l'intervention majorée pour l'assurance soins de santé	PRDD	Plan Régional de Développement Durable
Brumammo	Centre bruxellois de coordination pour le dépistage du cancer du sein	RER	Réseau Express Régional
COCOM	Commission Communautaire Commune	RIS	Revenu d'Intégration Sociale
CPAS	Centre public d'action sociale	SLRB	Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale
DEI	Demandeurs d'emploi inoccupés	SPF	Service public fédéral
ERIS	Équivalent au revenu d'intégration sociale	SPP	Service public fédéral de programmation
EU-SILC	European Union – Statistics on Income and Living Conditions	SPRB	Service public régional de Bruxelles
FRBRTC	Fonds Régional Bruxellois de Refinancement des Trésoreries Communales	TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
GRAPA	Garantie de revenu aux personnes âgées	UE	Union Européenne
IBSA	Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse	WSE	Steunpunt Werk en Sociale Economie
INAMI	Institut national d'assurance maladie-invalidité	ZEMU	Zones d'entreprises en milieu urbain
IPP	Impôt des personnes physiques		
MENA	Mineur étranger non accompagné		
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économiques		
OKAN	Onthaalonderwijs Anderstalige Nieuwkomers		
ONE	Office de la Naissance et de l'Enfance		
ONEM	Office National de l'Emploi		
ONP	Office national des Pensions		

POUR EN SAVOIR PLUS

PLUS D'INDICATEURS

Monitoring des Quartiers de la Région de Bruxelles-Capitale :
www.monitoringdesquartiers.brussels

Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse :
www.ibsa.brussels

Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale :
www.observatbru.be

OUVRAGES

Corijn, E. & van de Ven, J., 2013, *The Brussels Reader. A small world city to become the capital of Europe*. Bruxelles, VUBPRESS.

Dessouroux, C., 2008, *Espaces partagés, espaces disputés. Bruxelles, une capitale et ses habitants*. Bruxelles, Université libre de Bruxelles (CIRHIBRU) & Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale.

Jaumain, S. (Dir.), 2009, *La Région de Bruxelles-Capitale. Histoire & Patrimoine des communes de Belgique*. Bruxelles, Racine.

Vandermotten, C., 2014, *Bruxelles, une lecture de la ville. De l'Europe des marchands à la capitale de l'Europe*. Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles.

Van Hamme, G. (Dir.), Grippa, T., Marissal, P., May, X., Wertz, I. & Loopmans, M. (2015). *Analyse dynamique des quartiers en difficulté dans les régions urbaines belges*. ULB – IGEAT. KULeuven – Department of Earth and Environmental Sciences. SPP Intégration Sociale, Bruxelles. http://forms.mi-is.be/Atlas_FR.pdf



Zoom sur les communes : Berchem-Sainte-Agathe

La publication « Zoom sur les communes » de l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse et de l'Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale rassemble et analyse des indicateurs démographiques, socio-économiques, de bien-être et de santé de la population pour chacune des 19 communes bruxelloises. Cette publication constitue un outil d'aide à la décision au niveau local en permettant aux acteurs de mieux connaître les caractéristiques de la population et du territoire sur lesquels ils travaillent.

www.ibsa.brussels
www.observatbru.be